



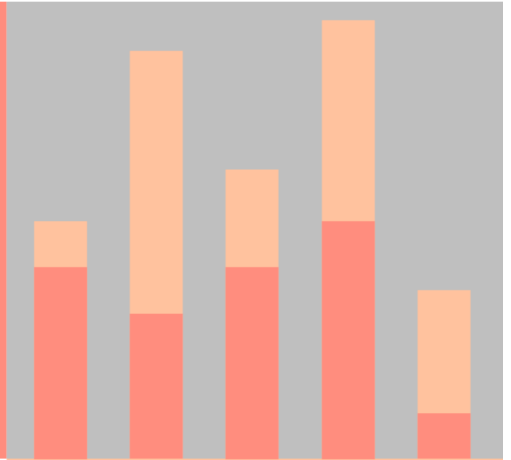
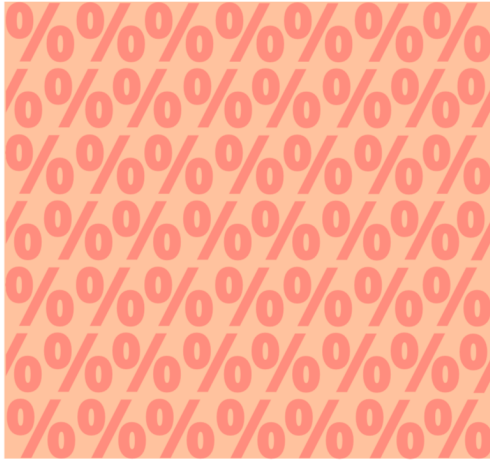
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



agreste

La statistique, l'évaluation et la prospective du
ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

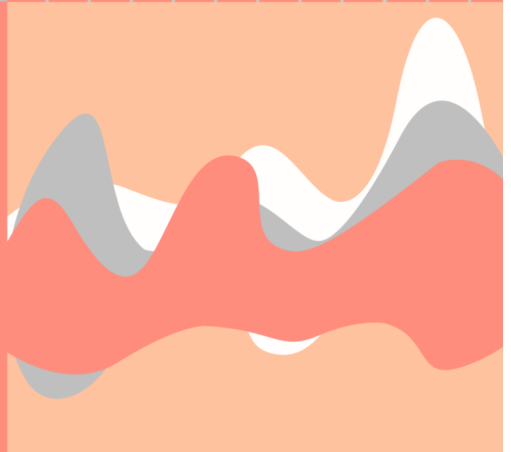
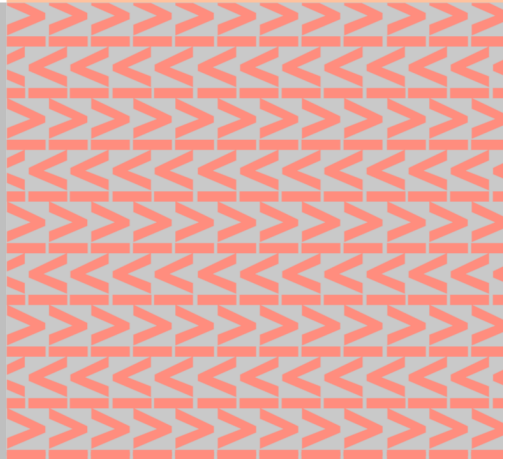


01 10 CHIFFRES & DONNÉES

MARS 2024

N° 2024-3

Enquête Aquaculture 2022



SOMMAIRE

p. 4 **1 SYNTHÈSE**

p. 5 **2 SOURCE ET MÉTHODOLOGIE**

Objectifs et contexte

Questionnaires

Historique

Champ de l'enquête

Conchyliculture

Pisciculture

Culture d'algues et de cyanobactéries

Unité statistique

Plan de sondage

Période de collecte

Mode de collecte

p. 9 **3 RÉSULTATS PRINCIPAUX**

Aquaculture en 2022

Emploi en aquaculture en 2022

Conchyliculture en 2022

Pisciculture en 2022

**Culture d'algues et de
cyanobactéries en 2022**

p. 65 **4 POUR EN SAVOIR PLUS**

Cette publication a été élaborée par Anaël Delorme (SSP, sous-direction des statistiques agricoles, forestières et agro-alimentaires, bureau des statistiques des structures agricoles, l'aquaculture et la forêt).

1 SYNTHÈSE

En 2022, la production des 3 444 entreprises de l'aquaculture en France atteint 183 896 tonnes, marquant une baisse de 5 % par rapport à 2021. Malgré cette diminution, la valeur totale des ventes finales connaît une progression de 2 % pour s'établir à 823,2 millions d'euros, soutenue par une hausse du prix moyen de 7 %.

Conchyliculture et élevage de crustacés

La conchyliculture et l'élevage de crustacés demeurent l'activité prédominante de l'aquaculture en France, représentant 77 % des ventes en volume et 70 % en valeur. En 2022, la production commerciale d'huîtres augmente de 1 % en volume et de 4 % en valeur, totalisant 81 887 tonnes vendues à un prix moyen de 5,13 €/kg. En revanche, la production de moules connaît un recul de -12 % en volume et -8 % en valeur, s'établissant à 58 067 tonnes vendues à 2,37 €/kg. Parallèlement, les coques, palourdes et autres coquillages enregistrent une croissance, avec une production de 2 225 tonnes à 5,83 €/kg.

La Charente-Maritime se positionne comme la principale région productrice d'huîtres sous étiquettes (marquées sanitaires), représentant 47 % de la production française, tandis que la Normandie-Mer du Nord domine les ventes intermédiaires d'huîtres avec 32 % du marché (huîtres prégrossies ou sans étiquette). La production de moules est majoritairement concentrée dans la Manche, avec 23 % pour la Normandie-Mer du Nord et 39 % pour la Bretagne Nord.

Pisciculture

La production piscicole française enregistre une baisse de 7 % en volume en 2022, mais une augmentation de 2 % en valeur. La truite et les autres salmonidés demeurent les principales espèces pro-

duites, représentant 79 % des ventes de poissons d'aquaculture en volume. En 2022, 32 310 tonnes de truites et autres salmonidés sont produites, soit une baisse de 7 % par rapport à 2021, pour une valeur de 143,3 millions d'euros.

La pisciculture en étangs connaît une légère reprise, avec une augmentation de 3 % en volume pour atteindre 2 949 tonnes. En revanche, la pisciculture en eau de mer enregistre une baisse de 10 % en volume, tombant à 5 160 tonnes, mais maintient sa valeur grâce à une augmentation du prix moyen, passant de 8,6 €/kg à 9,5 €/kg.

Culture d'algues et cyanobactéries

La culture d'algues et de spiruline progresse en 2022, avec une croissance de 58 % en volume et de 32 % en valeur. Cette augmentation est principalement attribuable aux macro-algues, dont la production passe de 119 tonnes à 289 tonnes, avec un prix moyen de 4,3 €/kg. La production de micro-algues augmente également, atteignant 11 tonnes (+58 %), avec un prix moyen de 56,4 €/kg. La spiruline est la seule cyanobactérie produite et commercialisée en France, avec une production en hausse de 8 % en volume, atteignant 223 tonnes en biomasse égouttée, soit 55,75 tonnes en poids sec, et un prix moyen de 157,2 €/kg de spiruline séchée.

Emploi

Les 3 444 entreprises aquacoles emploient 12 512 permanents. Les permanents et les occasionnels constituent 11 992 équivalents temps-plein (ETP). Les entreprises aquacoles sont principalement de petite taille, avec une médiane de 2 ETP. Les entreprises spécialisées dans les étangs sont les plus petites, avec une médiane de 0,8 ETP, tandis que les piscicultures marines et les cultures de micro-algues sont les plus grandes, avec respectivement un effectif médian de 4 et 5,6 ETP.

2 SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

Réalisée en 2023, l'enquête Aquaculture 2022 mesure le volume et la valeur de la production aquacole en France pour l'exercice comptable 2022. Elle évalue également l'emploi concerné par ces activités.

Objectifs et contexte

L'objectif de l'enquête annuelle sur l'aquaculture est d'estimer :

- le nombre d'entreprises d'aquaculture en eau douce et eau salée;
- l'emploi concerné en nombre et en « équivalent temps plein »;
- les productions annuelles vendues en quantités et en valeur .

Les questions sur les productions permettent de répondre au règlement (CE) n° 762/2008 et aux besoins de données des organisations internationales telles que la FAO, la CGPM et l'OCDE. Les données sur l'emploi relèvent également d'une demande conjointe de la FAO et de l'OCDE (FISHSTAT-FM).

Questionnaires

Cinq questionnaires permettent de répondre aux questions de l'enquête Aquaculture 2022 :

- conchyliculture;
- pisciculture marine;
- pisciculture en eau douce hors étangs;
- pisciculture en étang;
- culture d'algues et de cyanobactéries.

En cas de multi-activité, l'entreprise ne répond qu'à un seul questionnaire issu de la fusion des différents questionnaires.

Les principaux thèmes abordés sont :

- la production en volume et en valeur par espèce, par stade d'élevage (œufs-naissains, alevins et adultes) et destination (consommation finale, autre entreprise, repeuplement);
- l'emploi par sexe, durée et statut des personnes travaillant dans l'entreprise;
- la qualité avec la part de la production sous signe de qualité (dont bio) selon les sites de production.

Historique

L'enquête sur l'aquaculture a eu lieu pour la première fois en 1997. Son champ était initialement limité aux conchyliculteurs et pisciculteurs en eau salée. À la demande de la direction en charge de la pêche et de l'aquaculture, le champ de l'enquête a été étendu à la salmoniculture continentale à partir de 2003.

La pisciculture en étangs et la culture d'algues et cyanobactéries ont été ajoutées au champ de l'enquête, à la suite de leur premier recensement en 2018.

L'enquête permet de suivre annuellement les exploitations aquacoles et leur production.

A partir de 2021, elle intègre les départements d'Outre-mer.

Champ de l'enquête

L'enquête est réalisée auprès de toutes les entreprises de France métropolitaine et des départements d'Outre-mer qui ont pour activité principale ou secondaire l'aquaculture, réparties comme suit :

Conchyliculture et élevage de crustacés

Huître, moule, palourde, coque ...

Crevette et autre crustacé d'élevage

Pisciculture

Pisciculture en eau douce :

- Élevage de truites
- Élevage d'esturgeons et autres poissons d'eau douce hors étang dont perches et sandres
- Élevage de poissons en étang

Pisciculture marine

Culture d'algues et de cyanobactéries

Micro-algue

Algue verte, rouge et brune

Cyanobactérie dont spiruline

Conchyliculture

L'activité de conchyliculture peut se diviser en plusieurs phases :

Production des jeunes coquillages

Huîtres :

- captage en mer, via la pose de récepteurs
- ou récolte dans des gisements de coquillages
- ou production en éclosier/nurserie (reproduction contrôlée)

Moules via un captage en mer

Autres coquillages (coque, palourde...) :

- récolte dans des gisements de coquillages
- ou production en éclosier/nurserie (reproduction contrôlée)

Elevage des coquillages

- Grossissement des coquillages en mer (ou dans estran) selon différents modes d'élevage (à plat, sous-table, en filière...)

- Certaines entreprises vendent des coquillages à ce stade : demi-élevage ou pré-grossi

Vente des coquillages taille marchande via une éventuelle finition

- À la taille souhaitée, les coquillages sont vendus après avoir reçu un marquage sanitaire qui transforme l'animal d'élevage en denrée alimentaire.

Une finition peut être réalisée par certaines entreprises, par exemple pour affinage en claires. L'affinage peut être réalisé sur un coquillage élevé par l'entreprise ou sur un coquillage élevé par une autre entreprise et acheté à la taille souhaitée.

L'enquête aquaculture s'intéresse à toute la filière conchylicole : tous les coquillages, à tout stade d'élevage, pour tous les modes d'élevage et pour toutes les destinations (vente finale et vente entre professionnels).

Les expéditeurs sont également concernés dès lors qu'ils apposent un label sanitaire sur les productions vendues. Ainsi, un négociant en mytiliculture qui importe des moules d'Italie pour les revendre en France sera interrogé si les moules importées séjournent dans les eaux françaises dans les six derniers mois d'élevage, condition d'application du label sanitaire français. Si les moules importées ne font que transiter d'un camion à un autre, l'activité n'est pas dans le champ de l'enquête.

Pisciculture

L'activité piscicole française est composée des activités suivantes :

Pisciculture en eau douce

Salmonidés :

- Production de truites (arc-en-ciel ou fario) ou d'autres salmonidés (saumon de fontaine, omble, corégone...);
- Majoritairement en élevage en bassins ou raceways via une dérivation d'un cours d'eau ; un raceway est un ouvrage généralement construit hors sol, dont la configuration est linéaire et tout en longueur. Le taux de renouvellement de l'eau est très élevé et l'environnement d'élevage est hautement contrôlé. Une série de raceways est souvent construite en terrasses afin de permettre une réutilisation de l'eau ;

- Vente des truites adultes soit entières et de taille intermédiaire (truite portion de 250 g environ), soit plus grande à des fins de fumaison (sur site ou dans une entreprise spécialisée);
- Production d'œufs embryonnés ou non en écloserie/nurserie à des fins de reproduction;
- Production d'œufs non embryonnés à des fins de consommation.

Esturgeons :

- Essentiellement pour la production d'œufs non embryonnés à des fins de consommation (caviar);
- Valorisation de la chair d'esturgeons via des ateliers de transformation.

Autres poissons hors étang :

- quelques entreprises font de l'élevage en bassins ou en circuit fermé : des perches ou sandres par exemple.

Pisciculture en étang

- Élevage extensif avec empoissonnement de l'étang et récolte de l'étang tous les 3 à 4 ans;
- Soit le propriétaire est producteur et assure la vente directe de la pêche, soit la gestion est sous-traitée à une entreprise spécialisée qui s'occupe de centaines d'étangs.

Pisciculture marine

- Écloserie marine : production d'œufs embryonnés sélectionnés de poissons marins avec des ventes en France et à l'étranger;
- Grossissement des poissons en mer : bar, maigre, daurade royale, turbot, sole, saumon de l'Atlantique...

Toutes les piscicultures en milieu marin comme en eau douce sont dans le champ de l'enquête si le poisson vendu est destiné à l'alimentation humaine, quel que soit le stade de production (œuf non embryonné, œuf embryonné, alevin, juvénile, adulte), y compris les piscicultures en étang. Les piscicultures produisant uniquement des poissons d'ornement ne sont pas dans le champ. Les associations ou organismes produisant des poissons pour le repeuplement de rivière ou d'étangs et les déversant sans vente ne sont pas pris en compte.

Culture d'algues et de cyanobactéries

Toutes les entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries sont interrogées quel que soit le débouché de la production : alimentation humaine et autres débouchés.

Les micro-algues sont cultivées dans des tubes, photo-récepteurs. Les débouchés possibles sont diversifiés : complément alimentaire, cosmétique, pharmaceutique, carburant...

Les macro-algues sont cultivées en mer, via le déploiement de plantules sur des concessions du domaine public maritime. Ces algues sont destinées à l'alimentation mais également à la cosmétique ou la pharmaceutique.

La spiruline est la seule cyanobactérie produite et commercialisée en France. Elle est cultivée en bassins sur domaine privé et est essentiellement destinée à l'alimentation humaine.

Unité statistique

L'unité statistique enquêtée est l'entreprise (au sens de l'unité légale). Ainsi, l'ensemble de l'activité d'une entreprise aquacole comportant plusieurs établissements est décrite dans un seul questionnaire. C'est le cas, par exemple, d'une entreprise ostréicole qui capte des niais dans le bassin d'Arcachon, les élève à Cancale et les affine dans des claires à Noirmoutier. Toute l'activité sera localisée au siège de l'entreprise. Cependant, en conchyliculture, certains tableaux présentent une répartition de la production par zone d'élevage.

L'enquête Aquaculture 2022 porte sur la France entière.

Plan de sondage

L'enquête est exhaustive.

Il n'existe actuellement aucune base administrative des entreprises aquacoles françaises. Aussi, plusieurs sources administratives sont nécessaires pour créer la base de collecte :

- la liste des entreprises ayant répondu aux enquêtes et recensements aquacoles précédents;
- le répertoire Sirene : toutes les entreprises aquacoles de Sirene sont ajoutées à la liste (code APE :

03.21Z Aquaculture en mer et 03.22Z Aquaculture en eau douce);

- la base de données Resyral des contrôles sanitaires;
- le fichier des concessions du domaine public maritime : 4 300 concessionnaires pour 54 000 concessions;
- des recherches internet ciblées.

La base de collecte contient plus d'entreprises qu'il n'existe d'entreprises aquacoles actives. La collecte permet d'exclure certaines entreprises : cessation d'activité (non enregistrée dans Sirene) ou hors champ de l'enquête (entreprise de négoce pure, pisciculture d'ornement, associations sans vente de produits aquacoles...).

Période de collecte

L'enquête relative à l'exercice N se déroule entre avril et juin N+1 pour permettre aux entreprises d'établir leur bilan comptable et pour respecter les délais du règlement européen. Les questions sur les productions vendues portent sur l'exercice comptable de l'année N et non pas sur l'année civile.

Date de clôture des comptes	Exercice comptable à retenir pour l'enquête
Fin mars	Du 01/04/2021 au 31/03/2022
Fin juin	Du 01/07/2021 au 30/06/2022
Fin septembre	Du 01/10/2021 au 30/09/2022
Fin décembre	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Pas de clôture	Du 01/01/2022 au 31/12/2022

L'exercice comptable de l'année N correspond à celui qui s'est terminé au cours de l'année N.

Mode de collecte

La collecte se fait principalement par internet, avec un complément éventuel par entretien téléphonique. Toutefois, l'entreprise peut demander à recevoir un questionnaire papier.

Des relances par courriel, lorsqu'il est disponible, par courrier et par téléphone sont réalisées avec une priorité sur les plus grandes entreprises non répondantes.

Des contrôles interviennent lors du déroulement du questionnaire Internet pour garantir la cohérence et la qualité des réponses en comparant notamment les réponses apportées par l'entreprise avec les données précédemment fournies.

Pour éviter de décourager les répondants, les contrôles bloquants restent limités, des contrôles générant un message d'alerte sont privilégiés. La non-réponse partielle et totale est traitée par des méthodes de redressement des données post-collecte :

- Cas des activités à effectif important (conchyliculture, salmoniculture, culture de spiruline) : pour chaque entreprise non répondante, les données de l'entreprise répondante « la plus proche voisine » sont attribuées : même activité aquacole, proximité géographique et taille d'entreprise.
- Cas des activités à faible effectif : les données des non-répondants sont estimées à partir de :
 - la dernière réponse connue de l'entreprise l'augmentation du chiffre d'affaires CA de l'entreprise (si connue par ailleurs) ou de l'augmentation du chiffre d'affaires CA des autres entreprises du secteur.
 - l'augmentation du chiffre d'affaires CA de l'entreprise (si connue par ailleurs) ou de l'augmentation du chiffre d'affaires CA des autres entreprises du secteur.

	Répondants	Non-répondants imputés	Taux de réponse %
Conchyliculture et élevage de crustacés	2 051	507	80
Pisciculture en eau douce hors étang (dont élevage de truites, esturgeons, perches...)	323	60	84
Pisciculture en étangs	249	21	93
Pisciculture marine	34	3	93
Culture d'algues et de cyanobactéries	189	10	95
Total	2 846	601	83

3 PRINCIPAUX RÉSULTATS

Secret statistique et conventions d'écriture

L'enquête Aquaculture du SSP relève de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, ainsi que de l'article L226-13 du Code pénal. Toutes les personnes ayant accès aux données individuelles collectées (enquêteurs, agents recenseurs, statisticiens, chercheurs autorisés) sont astreintes au secret statistique.

Pour assurer le respect du secret statistique dans les publications, aucun résultat concernant moins de trois entreprises ou établissements n'est publié. De même, aucun résultat n'est diffusé dès lors qu'une entreprise ou un établissement contribue à plus de 85 % de ce résultat.

Dans certains tableaux, des espèces ou des régions ont été regroupées.

Les unités sont indiquées systématiquement dans les tableaux de données. Les productions s'entendent en poids vif.

Signes conventionnels utilisés

s : Résultat non publiable pour raison de secret statistique

0 : Valeur nulle

- : Évolution entre deux valeurs nulles

nd : Non disponible

Liste des tableaux

Aquaculture en 2022

Tableau 1	Ventes finales des produits de l'aquaculture	p. 12
Tableau 2	Évolution des ventes finales de produits issus de l'aquaculture en valeur - France métropolitaine	p. 13
Tableau 3	Évolution des ventes finales de produits issus de l'aquaculture en volume - France métropolitaine	p. 14
Tableau 4	Entreprises par chiffre d'affaires (CA) aquacole et activité principale	p. 15
Tableau 5	Entreprises par équivalent temps plein et activité principale	p. 16
Tableau 6	Projet de transmission ou de cessation d'entreprises dans les cinq prochaines années	p. 17

Emploi en aquaculture en 2022

Tableau 7	Emploi en aquaculture	p. 18
Tableau 8	Emploi en conchyliculture par région conchylicole	p. 19
Tableau 9	Emploi en pisciculture par région	p. 19
Tableau 10	Emploi en culture d'algues et cyanobactéries par région	p. 20
Tableau 11	Part des femmes dans les entreprises aquacoles	p. 21
Tableau 12	Dirigeants des entreprises aquacoles par âge et par activité principale de l'entreprise	p. 22
Tableau 13	Dirigeants des entreprises aquacoles par diplôme et activité de l'entreprise	p. 22
Tableau 14	Nouveaux dirigeants en 2022 selon l'activité principale de l'entreprise	p. 23

Conchyliculture en 2022

Production de la conchyliculture

Tableau 15	Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2022, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissains)	p. 24
Tableau 16	Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2022, par région conchylicole du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain)	p. 25
Tableau 17	Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2022, par région administrative du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain)	p. 28
Tableau 18	Ventes en conchyliculture en 2022, par espèce, mode d'élevage et destination, hors éclosion/nurserie (naissain)	p. 31
Tableau 19	Production de naissains d'éclosion en 2022, par espèce	p. 32
Tableau 20	Production de naissains de captage en 2022, par espèce	p. 32
Tableau 21	Ventes à la consommation d'huîtres affinées en claires et en parcs	p. 33
Tableau 22	Répartition des entreprises suivant la part (en volume) des ventes d'huîtres affinées en claires	p. 33
Tableau 23	Répartition des entreprises suivant la part (en volume) des ventes d'huîtres affinées en parcs	p. 34

Événements exceptionnels sur les entreprises conchylicoles

Tableau 24	Événements exceptionnels dans la conchyliculture et l'élevage de crustacés en 2022	p. 35
------------	--	-------

Répartition des productions de la conchyliculture

Tableau 25	Volumes de coquillages vendus à la consommation selon l'origine du naissain	p. 36
Tableau 26	Volumes d'huîtres (creuses et plates) vendues à la consommation selon l'origine du naissain	p. 36
Tableau 27	Ventes selon la destination	p. 38
Tableau 28	Ventes certifiées bio	p. 38
Tableau 29	Ventes d'huîtres certifiées bio par région	p. 39
Tableau 30	Ventes de moules certifiées bio par région	p. 39

Localisation des productions de la conchyliculture

Tableau 31	Vente de coquillages selon la localisation de la production, hors éclosion/nurserie	p. 40
------------	---	-------

Diversification

Tableau 32	Répartition du chiffre d'affaires des entreprises de conchyliculture en 2022 selon la région	p. 44
------------	--	-------

Pisciculture en 2022

Tableau 33	Ventes des piscicultures en 2022 par espèce, pour la consommation humaine, à l'export, pour le repeuplement en milieu naturel et en parcours de pêche	p. 45
Tableau 34	Production en pisciculture en 2022, par région du siège de l'entreprise et par espèce, hors éclosion/nurserie	p. 46
Tableau 35	Production des éclosiers / nurseries en pisciculture en 2022, par espèce	p. 49
Tableau 36	Chiffre d'affaires de la pisciculture par région (toutes espèces et toutes destinations)	p. 50

Événements exceptionnels sur les entreprises piscicoles

Tableau 37	Événements exceptionnels en pisciculture en 2022	p. 51
------------	--	-------

Répartition des productions de la pisciculture

Tableau 38	Volumes vendus en pisciculture hors étang en 2022, par destination	p. 52
Tableau 39	Pisciculture - Part de la production certifiée bio	p. 53

Tableau 40	Volumes vendus de truites arc-en-ciel par destination et calibre	p. 53
Tableau 41	Prix de vente des truites Arc-En-Ciel portion (-500 g) sortie bassin, par région	p. 54
Tableau 42	Prix de vente des truites Arc-En-Ciel portion (-500 g) abattu/éviscéré, par région	p. 55

Diversification

Tableau 43	Répartition du chiffre d'affaires des entreprises de pisciculture en eau douce hors étangs en 2022 selon la région ..	p. 56
Tableau 44	Répartition du chiffre d'affaires des entreprises de pisciculture en étangs en 2022 selon la région	p. 57
Tableau 45	Répartition du chiffre d'affaires des entreprises de pisciculture marine en 2022	p. 57

Tolérance aux coupures d'électricité

Tableau 46	Nombre de sites piscicoles selon leur tolérance à des coupures électriques	p. 58
------------	--	-------

Étangs pêchés ou exploités en 2022

Tableau 47	Nombre et surface des étangs pêchés ou non pêchés en 2022	p. 59
Tableau 48	Nombre et surface des étangs pêchés et non pêchés en 2022 selon la taille de l'étang	p. 59

Culture d'algues et de cyanobactéries en 2022

Production d'algues et de cyanobactéries

Tableau 49	Ventes en culture d'algues et de cyanobactéries, en 2022, hors production de semence	p. 60
Tableau 50	Ventes en culture d'algues et de cyanobactéries, en 2022, par région, hors production de semence	p. 61
Tableau 51	Part des ventes d'algues et de cyanobactéries sous label en 2022	p. 62

Évènements exceptionnels sur les entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries

Tableau 52	Évènements exceptionnels en culture d'algues et de cyanobactéries en 2022	p. 63
------------	---	-------

Diversification

Tableau 53	Répartition du chiffre d'affaires des entreprises de culture d'algues et de spiruline en 2022 selon l'activité principale	p. 64
------------	---	-------

Aquaculture en 2022

Tableau 1 - Ventes finales des produits de l'aquaculture

Espèce	Entreprises avec des ventes à la consommation	Volume	Valeur	Prix unitaire
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne poids vif</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / kg</i>
Coquillages et crustacés	1 770	142 267	573 009	4,03
Huîtres	1 553	81 887	420 027	5,13
Moules	541	58 067	137 820	2,37
Autres coquillages (coque, palourde, ormeau...)	171	2 225	12 977	5,83
Crustacés élevés en eau salée ou en eau douce	125	89	2 184	24,64
Poissons	529	40 955	238 936	5,83
Truites et autres salmonidés - chair	307	32 310	143 314	4,44
Truites et autres salmonidés - oeufs pour la consommation	57	72	1 861	25,84
Autres poissons d'eau douce hors étang dont esturgeons et perches - chair	24	414	1 860	4,49
Esturgeons - caviar	8	50	28 949	580,42
Poissons d'étangs	196	2 949	13 770	nd
Poissons élevés en eau de mer	23	5 160	49 184	9,53
Culture d'algues et de cyanobactéries	199	524	10 655	20,34
Macro-algues	6	289	1 240	4,29
Micro-algues	10	11	644	56,44
Spiruline	189	223	8 770	39,32
Toutes	2 843	183 746	822 600	4,48

Note : vente finale des produits en taille marchande (hors ventes entre professionnels).

- Pour la conchyliculture : première vente des coquillages après marquage sanitaire.

- Pour la pisciculture : vente pour la consommation humaine, à l'export, pour le repeuplement en milieu naturel et en parcours de pêche.

- Pour la culture d'algues et de spiruline : toute destination (alimentation humaine et animale, cosmétique, pharmacie et autres).

Les volumes sont exprimés en poids vif : pour la spiruline le poids sec peut être estimé en divisant par 4 le poids vif, pour les micro-algues par 5.

Le prix unitaire des poissons d'étang n'est pas disponible. Le volume et la valeur correspondent à l'ensemble des ventes de nombreuses espèces différentes, à des stades d'élevage différents pour des destinataires différents. Les prix de vente sont très différents d'une vente à l'autre, aussi il n'est pas pertinent de calculer un prix unitaire moyen.

Une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Les entreprises aquacoles qui ne réalisent pas de ventes finales ne sont pas comptées ici : les éclosiers, nurseries, les éleveurs qui ne réalisent pas de ventes finales (vente de juvéniles, de prégrossis ou de coquillages non marqués sanitaire)... Seules les entreprises réalisant des ventes à la consommation sont comptées ici.

Lecture : 1 553 entreprises ont produit et vendu à la consommation 81 887 tonnes d'huîtres en 2022, pour 420 027 milliers d'euros.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 2 - Évolution des ventes finales de produits issus de l'aquaculture en valeur - France métropolitaine

Activité	Espèce	2008	2021	2022	Évolution 2021 - 2022	Évolution 2008 - 2022
Conchyliculture	Huîtres	million d'€ 340,53	million d'€ 404,00	million d'€ 420,03	% 4	% 23
	Moules	142,74	149,50	137,82	-8	-3
	Autres coquillages et crustacés	14,00	13,50	15,16	12	8
Pisciculture	Salmonidés - chair	112,80	141,88	143,31	1	27
	Salmonidés - œufs pour la consommation	nd	2,20	1,86	-15	nd
	Autres poissons d'eau douce hors étang	10,96	3,08	1,86	-40	-83
	Caviar	9,12	26,30	28,95	10	217
	Poissons d'étangs	13,30	12,70	13,77	8	4
	Poissons élevés en eau de mer	46,61	49,10	49,18	0	6
Culture d'algues et de cyanobactéries	Algues et spiruline	nd	8,10	10,65	32	nd

Note : vente finale des produits en taille marchande (hors ventes entre professionnels).

- Pour la conchyliculture : première vente des coquillages après marquage sanitaire.

- Pour la pisciculture : vente pour la consommation humaine, à l'export, pour le repeuplement en milieu naturel et en parcours de pêche.

- Pour la culture d'algues et de spiruline : toute destination (alimentation humaine et animale, cosmétique, pharmacie et autres).

Calcul des taux d'évolution : $((Va-Vd)/Vd)*100$ où Va est la valeur d'arrivée et Vd la valeur de départ.

Source : Enquête annuelle aquaculture : DPMA (2008) - Agreste (2021 et 2022)

Champ : France métropolitaine

Tableau 3 - Évolution des ventes finales de produits issus de l'aquaculture en volume - France métropolitaine

Activité	Espèce	2008	2021	2022	Évolution 2021 - 2022	Évolution 2008 - 2022
Conchyliculture	Huîtres	tonne 104 939	tonne 80 911	tonne 81 887	% 1	% -22
	Moules	78 526	66 321	58 067	-12	-26
	Autres coquillages et crustacés	2 678	2 205	2 314	5	-14
Pisciculture	Salmonidés - chair	36 606	34 718	32 310	-7	-12
	Salmonidés - œufs pour la consommation	98	102	72	-29	-26
	Autres poissons d'eau douce hors étang	232	367	414	13	79
	Caviar	16	44	50	13	222
	Poissons d'étangs	8 000	2 868	2 949	3	-63
Poissons élevés en eau de mer	6 599	5 735	5 160	-10	-22	
Culture d'algues et de cyanobactéries	Algues et spiruline	nd	333	524	57	nd

Note : vente finale des produits en taille marchande (hors ventes entre professionnels).

Pour la conchyliculture : première vente des coquillages après marquage sanitaire.

Pour la pisciculture : vente pour la consommation humaine, à l'export, pour le repeuplement en milieu naturel et en parcours de pêche.

Pour la culture d'algues et de spiruline : toute destination (alimentation humaine et animale, cosmétique, pharmacie et autres).

Calcul des taux d'évolution : $((Va-Vd)/Vd)*100$ où Va est la valeur d'arrivée et Vd la valeur de départ.

Source : Enquête annuelle aquaculture : DPMA (2008) - Agreste (2021 et 2022)

Champ : France métropolitaine

Tableau 4 - Entreprises par chiffre d'affaires (CA) aquacole et activité principale

en nombre d'entreprises

Tranches de CA aquacole	Conchyliculture et élevage de crustacés	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine	Culture d'algues et de cyanobactéries
Moins de 5 k€	256	72	134	12	22
De 5 k€ à 10 k€	54	2	24	6	16
De 10 k€ à 20 k€	95	20	23	s	37
De 20 k€ à 30 k€	100	12	16	s	28
De 30 k€ à 40 k€	103	19	9	s	17
De 40 k€ à 50 k€	121	10	17		24
De 50 k€ à 60 k€	90	8	5		15
De 60 k€ à 70 k€	96	11	5		8
De 70 k€ à 80 k€	121	21	4		6
De 80 k€ à 80 k€	65	11	6		4
De 90 k€ à 100 k€	78	6	4	3	5
De 100 k€ à 125 k€	142	10	s	s	5
De 125 k€ à 150 k€	92	18	s	s	4
De 150 k€ à 200 k€	222	24	5	s	s
De 200 k€ à 250 k€	119	17	4	s	3
De 250 k€ à 300 k€	126	16	5	s	s
De 300 k€ à 400 k€	168	9	s	s	5
De 400 k€ à 500 k€	112	12	3	4	s
De 500 k€ à 750 k€	171	28	5	s	s
De 750 k€ à 1 000 k€	84	10	s	6	s
De 1 000 k€ à 1 500 k€	59	10	s	s	s
De 1 500 k€ à 3 000 k€	63	20	s	s	
Plus de 3 000 k€	21	15		6	
Ensemble	2 558	381	269	37	199

Note : l'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2022.

Toutes les ventes aquacoles sont comptabilisées dans le calcul du chiffre d'affaires : ventes finales et ventes entre professionnels à tout stade d'élevage, y compris ventes de naissains et de prégrossis.

Tout ce qui n'est pas directement en lien avec la vente d'un produit aquacole n'est pas comptabilisé dans le CA aquacole : hébergement de loisir, service...

Lecture : 222 entreprises dont l'activité principale en 2022 est la conchyliculture et l'élevage de crustacés ont un chiffre d'affaires aquacole compris entre 150 000 et 200 000 euros.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 5 - Entreprises par équivalent temps plein et activité principale

Tranches d'ETP	Nombre d'entreprises	Effectif	ETP	Chiffre d'affaires
		<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'équivalent temps plein</i>	<i>millier d'euros</i>
Conchyliculture et élevage de crustacés				
Moins d'1 ETP	289	306	84	6 992
De 1 à 2 ETP	720	1 724	846	56 322
De 2 à 3 ETP	492	1 777	1 101	70 363
De 3 à 4 ETP	286	1 531	947	67 568
De 4 à 5 ETP	220	1 655	960	85 480
De 5 à 10 ETP	406	4 689	2 709	223 341
De 10 à 20 ETP	108	2 767	1 441	176 702
De 20 à 50 ETP	29	1 793	811	59 181
Plus de 50 ETP	8	920	647	85 322
Total conchyliculture	2 558	17 162	9 546	831 270
Pisciculture en eau douce hors étang				
Moins d'1 ETP	74	35	11	4 195
De 1 à 2 ETP	88	166	103	20 020
De 2 à 3 ETP	72	189	153	11 889
De 3 à 4 ETP	46	196	148	34 981
De 4 à 5 ETP	31	179	134	12 241
De 5 à 10 ETP	49	385	316	43 922
De 10 à 20 ETP	11	164	138	27 872
IX - [20; Inf[10	399	296	40 607
Total pisciculture en eau douce hors étang	381	1 713	1 299	195 727
Pisciculture en étangs				
Moins d'1 ETP	147	202	28	1 836
De 1 à 2 ETP	70	149	81	2 879
De 2 à 3 ETP	33	151	71	3 415
De 3 à 4 ETP	5	21	16	1 411
De 4 à 5 ETP	8	43	34	740
De 5 à 10 ETP	3	24	19	540
De 10 à 20 ETP	3	45	43	2 566
Total pisciculture en étang	269	635	293	13 386
Pisciculture marine				
Moins d'1 ETP	8	12	2	73
CD - [1; 3[10	19	13	704
De 4 à 5 ETP	3	13	12	3 582
De 5 à 10 ETP	7	68	47	5 458
De 10 à 20 ETP	4	70	51	5 737
IX - [20; inf[5	472	314	60 379
Total pisciculture marine	37	654	439	75 933
Culture d'algues et de cyanobactéries				
Moins d'1 ETP	35	41	13	772
De 1 à 2 ETP	109	144	118	3 597
De 2 à 3 ETP	31	70	63	1 905
De 3 à 4 ETP	6	24	20	397
De 4 à 5 ETP	6	30	25	399

...suite page suivante

Tableau 5 - Entreprises par équivalent temps plein et activité principale (suite)

Tranches d'ETP	Nombre d'entreprises	Effectif	ETP	Chiffre d'affaires
		<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'équivalent temps plein</i>	<i>millier d'euros</i>
De 5 à 10 ETP	6	56	41	566
HI - [10; 50[6	150	136	3 275
Total culture d'algues et de cyanobactéries	199	515	415	10 911
Ensemble	3 444	20 679	11 992	1 127 227

Note : l'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2022. Toutes les ventes aquacoles sont comptabilisées dans le calcul du chiffre d'affaires : ventes finales et ventes entre professionnels à tout stade d'élevage, y compris ventes de naissains et de prégrossis. Tout ce qui n'est pas directement en lien avec la vente d'un produit aquacole n'est pas comptabilisé dans le CA aquacole : hébergement de loisir, service...

Lecture : 720 entreprises de 1 à 2 ETP dont l'activité principale en 2022 est la conchyliculture et l'élevage de crustacés ont un effectif cumulé de 1 724 personnes pour 846 équivalents temps plein.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 6 - Projet de transmission ou de cessation d'entreprises dans les cinq prochaines années

en nombre d'entreprises

Projet de transmission	Conchyliculture et élevage de crustacés	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine	Culture d'algues et de cyanobactéries	Total
Non	1 234	182	181	23	114	1 734
C'est une possibilité	314	48	21	3	40	426
Oui, mais le projet n'est pas encore défini	174	32	11		8	225
Oui et j'ai entamé un projet de reprise	141	20	5	2	3	171
Oui et il n'y aura pas de reprise	50	8	4	1	12	75
Indéterminé	645	91	47	8	22	813
Ensemble	2 558	381	269	37	199	3 444

Note : l'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2022.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Emploi en aquaculture en 2022

Tableau 7 - Emploi en aquaculture

Activité principale	Nombre d'entreprises	Effectif permanent	Effectif occasionnel	Effectif total	ETP	ETP moyen par entreprise	ETP médian par entreprise
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>
Conchyliculture et élevage de crustacés	2 558	9 622	7 540	17 162	9 546	3,83	2,24
Pisciculture en eau douce hors étang	381	1 497	216	1 713	1 299	3,84	2,19
Pisciculture marine	37	444	210	654	439	11,87	4,00
Pisciculture en étangs	269	491	144	635	293	1,15	0,80
Culture de spiruline	187	317	35	352	281	1,52	1,00
Culture de micro-algues	7	77	6	83	73	10,48	3,89
Culture de macro-algues	5	64	16	80	61	12,17	5,59
Ensemble	3 444	12 512	8 167	20 679	11 992	3,61	2,00

Note : les effectifs et ETP de ce tableau correspondent à toutes les personnes travaillant dans les entreprises aquacoles. Sont regroupés les dirigeants, la main d'œuvre permanente salariée ou non salariée, la main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle, quelque soit leur convention collective de rattachement.

Les données collectées ne permettent pas d'identifier les salariés relevant de la Convention Collective Aquacole.

L'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2022.

Les bénévoles impliqués très ponctuellement dans la pisciculture en étang ne sont pas comptés dans les effectifs de l'entreprise.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière - Entreprises dont la majorité du chiffre d'affaires est générée par la conchyliculture et l'élevage de crustacés.

Tableau 8 - Emploi en conchyliculture par région conchylicole

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Effectif permanent	Effectif occasionnel	Effectif total	ETP	ETP moyen par entreprise	ETP médian par entreprise
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>
Normandie-Mer du Nord	300	1 371	962	2 333	1 407	4,74	3,50
Bretagne-Sud	366	1 241	734	1 975	1 277	3,52	2,00
Bretagne-Nord	217	1 102	729	1 831	1 111	5,21	4,15
Méditerranée	407	1 098	419	1 517	1 066	2,70	1,29
Charente-Maritime	547	2 387	2 793	5 180	2 297	4,29	2,41
Pays de la Loire	227	902	433	1 335	855	3,82	2,50
Hors région conchylicole	266	887	861	1 748	917	3,71	2,00
Arcachon-Aquitaine	228	634	609	1 243	616	2,79	2,00
Ensemble	2 558	9 622	7 540	17 162	9 546	3,83	2,24

Note : les effectifs et ETP de ce tableau correspondent à toutes les personnes travaillant dans les entreprises conchylicoles. Sont regroupés les dirigeants, la main d'œuvre permanente salariée ou non salariée, la main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle, quelque soit leur convention collective de rattachement.

Les données collectées ne permettent pas d'identifier les salariés relevant de la Convention Collective Aquacole.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière - Entreprises dont la majorité du chiffre d'affaires est générée par la conchyliculture et l'élevage de crustacés.

Tableau 9 - Emploi en pisciculture par région

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Effectif permanent	Effectif occasionnel	Effectif total	ETP	ETP moyen par entreprise	ETP médian par entreprise
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>
Auvergne-Rhône-Alpes	125	338	138	476	266	2,13	0,90
Bourgogne-Franche-Comté	48	98	16	114	83	1,72	1,00
Bretagne	37	141	31	172	125	3,38	3,00
Centre-Val de Loire	57	110	20	130	84	1,47	1,00
Corse	4	45	33	78	50	12,47	4,00
Grand Est	78	185	20	205	134	1,71	1,00
Guadeloupe + Guyane	14	36	16	52	25	1,79	0,53
Hauts-de-France	31	241	163	404	229	7,38	3,57
La Réunion	10	39	0	39	22	2,15	1,57

...suite page suivante

Tableau 9 - Emploi en pisciculture par région (suite)

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Effectif permanent	Effectif occasionnel	Effectif total	ETP	ETP moyen par entreprise	ETP médian par entreprise
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>
Martinique	7	12	0	12	7	1,04	1,00
Normandie	34	131	26	157	127	3,73	2,00
Nouvelle-Aquitaine	124	611	82	693	550	4,44	1,23
Occitanie	61	187	16	203	157	2,57	2,00
Pays de la Loire	25	132	4	136	63	2,52	1,50
Provence-Alpes-Côte d'Azur	22	105	5	110	93	4,23	2,14
Île-de-France	7	17	0	17	14	2,00	0,35
	3	4	0	4	3	1,02	0,00
Ensemble	687	2 432	570	3 002	2 031	2,96	1,18

Note : les effectifs et ETP de ce tableau correspondent à toutes les personnes travaillant dans les entreprises piscicoles. Sont regroupés les dirigeants, la main d'œuvre permanente salariée ou non salariée, la main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle, quelque soit leur convention collective de rattachement. Les données collectées ne permettent pas d'identifier les salariés relevant de la Convention Collective Aquacole.

Les bénévoles impliqués très ponctuellement dans la pisciculture en étang ne sont pas comptés dans les effectifs de l'entreprise.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière - Entreprises dont la majorité du chiffre d'affaires est générée par la pisciculture.

Tableau 10 - Emploi en culture d'algues et cyanobactéries par région

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Effectif permanent	Effectif occasionnel	Effectif total	ETP	ETP moyen par entreprise	ETP médian par entreprise
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>
Auvergne-Rhône-Alpes	27	89	10	99	86	3,20	1,00
Bretagne	14	57	17	74	51	3,61	2,00
Centre-Val de Loire	4	7	1	8	4	1,02	0,86
Grand Est + Bourgogne-Franche-Comté	10	14	1	15	9	0,95	1,00
Guadeloupe + La Réunion	3	8	0	8	5	1,75	0,90
Hauts-de-France + Île-de-France	7	13	0	13	9	1,34	1,00
Normandie	4	10	3	13	10	2,52	2,00
Nouvelle-Aquitaine	28	40	4	44	38	1,36	1,00

...suite page suivante

Tableau 10 - Emploi en culture d'algues et cyanobactéries par région (suite)

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Effectif permanent	Effectif occasionnel	Effectif total	ETP	ETP moyen par entreprise	ETP médian par entreprise
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>
Occitanie	41	105	3	108	97	2,36	1,00
Pays de la Loire	19	46	5	51	40	2,11	1,05
Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse	40	68	13	81	65	1,61	1,00
	2	1	0	1	1	1,00	1,00
Ensemble	199	458	57	515	415	2,11	1,00

Note : les effectifs et ETP de ce tableau correspondent à toutes les personnes travaillant dans les entreprises de culture d'algues et cyanobactéries. Sont regroupés les dirigeants, la main d'œuvre permanente salariée ou non salariée, la main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle, quelque soit leur convention collective de rattachement.

Les données collectées ne permettent pas d'identifier les salariés relevant de la Convention Collective Aquacole.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière - Entreprises dont la majorité du chiffre d'affaires est générée par la culture d'algues et de cyanobactéries.

Tableau 11 - Part des femmes dans les entreprises aquacoles

en %

Activité principale	Proportion de femmes parmi les dirigeants	Proportion de femmes parmi les employés permanents	Proportion de femmes parmi les employés occasionnels	Proportion de femmes dans les ETP de l'entreprise
Conchyliculture et élevage de crustacés	16,16	31,30	37,31	26,35
Pisciculture en eau douce hors étang	22,27	23,48	33,33	22,28
Pisciculture en étangs	19,49	19,66	9,03	16,05
Pisciculture marine	11,76	21,88	28,10	19,62
Culture de macro-algues	12,50	44,64	37,50	43,78
Culture de micro-algues	12,50	42,03	66,67	42,26
Culture de spiruline	27,95	45,45	28,57	31,87

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 12 - Dirigeants des entreprises aquacoles par âge et par activité principale de l'entreprise

en nombre de dirigeants

Classe d'âge	Conchyliculture et élevage de crustacés	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine	Culture d'algues et de cyanobactéries
Moins de 25 ans	27	3	3		3
De 25 à 30 ans	74	13	3	4	s
De 30 à 35 ans	125	15	7	s	16
De 35 à 40 ans	167	26	10	s	19
De 40 à 45 ans	165	33	14	4	22
De 45 à 50 ans	232	29	20	s	25
De 50 à 55 ans	275	32	19	8	18
De 55 à 60 ans	251	29	27	5	12
De 60 à 65 ans	140	32	16	11	10
De 60 à 70 ans	57	7	20	5	5
Plus de 70 ans	44	14	30	s	s
Indéterminé (non réponse)	1 912	227	144	14	115
Ensemble	3 469	460	313	51	245

Note : l'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2022.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 13 - Dirigeants des entreprises aquacoles par diplôme et activité de l'entreprise

en nombre de dirigeants

Diplôme	Conchyliculture et élevage de crustacés	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine	Culture d'algues et de cyanobactéries
Diplôme toute filière confondue					
Aucun diplôme	315	39	32	13	9
CAP BEP	818	59	49	s	17
Bac	751	69	47	3	29
Bac + 2	319	79	66	10	67
Licence et plus	267	144	91	15	105
Indéterminé	999	70	28	10	18
Ensemble	3 469	460	313	51	245

Note : l'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2022.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 14 - Nouveaux dirigeants en 2022 selon l'activité principale de l'entreprise

en nombre de dirigeants

Nouveau dirigeant en 2021	Âge du dirigeant	Diplôme du dirigeant	Conchyliculture et élevage de crustacés	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture marine	Pisciculture en étangs	Culture d'algues et de cyanobactéries
Non	Tous	Tous	2 631	402	44	286	225
Oui	Moins de 40 ans	CAP BEP Bac	31	7	3	3	9
	Moins de 40 ans	Bac + 2, licence et plus	14	s	s	s	s
	Moins de 40 ans	Indéterminé	5		s		s
	Plus de 40 ans	Sans diplôme qualifiant	4		s	3	s
	Plus de 40 ans	CAP BEP Bac	20	8	s	s	s
	Plus de 40 ans	Bac + 2, licence et plus	8	s	s	3	s
	Plus de 40 ans	Indéterminé	3		s		s
	Indéterminé	Sans diplôme qualifiant	3	4	s		s
	Indéterminé	CAP BEP Bac	27	s	s	4	s
	Indéterminé	Bac + 2, licence et plus	20	8	s	s	s
Indéterminé	Indéterminé	18	s	s	s	s	
Indéterminé			684	63	4	15	11
Ensemble			3 468	492	51	314	245

Note : l'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2022.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Conchyliculture en 2022

Production de la conchyliculture

Tableau 15 - Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2022, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissains)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Huître creuse	Adulte	Consommateur	1 548	81 217	414 775	5,11
	Adulte	Autre conchyliculteur	954	47 617	160 894	3,38
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	150	3 608	9 822	2,72
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	134	3 494	8 969	2,57
Huître plate	Adulte	Consommateur	125	670	5 252	7,84
	Adulte	Autre conchyliculteur	19	326	2 242	6,88
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Moule edulis	Adulte	Consommateur	364	54 534	129 414	2,37
	Adulte	Autre conchyliculteur	158	12 995	25 088	1,93
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	25	1 009	1 559	1,55
Moule galloprovincialis	Adulte	Consommateur	189	3 533	8 406	2,38
	Adulte	Autre conchyliculteur	72	1 721	2 564	1,49
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	7	133	135	1,01
Coque	Adulte	Consommateur	55	1 011	3 469	3,43
	Adulte	Autre conchyliculteur	24	1 004	3 340	3,33
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	3	21	71	3,40
Palourde	Adulte	Consommateur	147	746	7 151	9,58
	Adulte	Autre conchyliculteur	41	332	2 817	8,47
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	4	174	1 555	8,91
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	52	467	2 357	5,04
	Adulte	Autre conchyliculteur	5	10	82	8,01

Note : une entreprise qui produit plusieurs espèces ou qui vend des adultes et des prégrossis sera comptée plusieurs fois. Les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire. Les ventes entre professionnels sont des ventes de coquillages non marqués sanitaire.

Lecture : 1 548 entreprises ont vendu 81 217 tonnes d'huîtres creuses sous marquage sanitaire pour une valeur de 414 775 €, soit un

prix moyen de 5,11 €/kg.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 16 - Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2022, par région conchylicole du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			nombre d'entreprises			
Normandie-Mer du Nord						
Huîtres	Adulte	Consommateur	132	7 500	33 876	4,52
	Adulte	Autre conchyliculteur	180	14 200	50 470	3,55
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	43	1 463	2 844	1,94
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	30	2 045	3 730	1,82
Moules	Adulte	Consommateur	73	13 513	29 600	2,19
	Adulte	Autre conchyliculteur	63	5 511	10 266	1,86
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	s	s	s	s
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Bretagne-Nord						
Huîtres	Adulte	Consommateur	104	10 560	48 817	4,62
	Adulte	Autre conchyliculteur	76	4 948	15 391	3,11
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	18	417	1 395	3,34
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	12	328	805	2,45
Moules	Adulte	Consommateur	86	22 655	55 985	2,47
	Adulte	Autre conchyliculteur	11	1 574	3 514	2,23
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	10	332	2 247	6,77
	Adulte	Autre conchyliculteur	7	51	406	7,97
Bretagne-Sud						
Huîtres	Adulte	Consommateur	202	9 002	44 842	4,98
	Adulte	Autre conchyliculteur	147	8 234	26 383	3,20
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	19	128	240	1,87
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	24	170	487	2,86

...suite page suivante

Tableau 16 - Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2022, par région conchylicole du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain) (suite)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Moules	Adulte	Consommateur	69	5 878	13 855	2,36
	Adulte	Autre conchyliculteur	35	3 159	5 718	1,81
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	5	661	432	0,65
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	63	1 194	5 431	4,55
	Adulte	Autre conchyliculteur	27	1 053	4 103	3,89
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Pays de la Loire						
Huîtres	Adulte	Consommateur	158	5 900	27 822	4,72
	Adulte	Autre conchyliculteur	88	2 949	9 712	3,29
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	6	823	2 766	3,36
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	12	433	2 114	4,88
Moules	Adulte	Consommateur	41	2 470	6 572	2,66
	Adulte	Autre conchyliculteur	20	1 047	2 415	2,31
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	11	64	505	7,90
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	22	112	1 008	9,02
	Adulte	Autre conchyliculteur	4	134	1 149	8,60
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	3	195	1 624	8,33
Charente-Maritime						
Huîtres	Adulte	Consommateur	411	38 648	209 571	5,42
	Adulte	Autre conchyliculteur	231	12 588	42 986	3,41
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	48	566	2 013	3,56
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	27	307	1 095	3,56
Moules	Adulte	Consommateur	70	10 128	23 473	2,32
	Adulte	Autre conchyliculteur	23	1 628	3 136	1,93
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	33	273	1 349	4,94
	Adulte	Autre conchyliculteur	3	2	27	16,88
Arcachon-Aquitaine						
<i>...suite page suivante</i>						

Tableau 16 - Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2022, par région conchylicole du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain) (suite)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Huîtres	Adulte	Consommateur	211	5 252	29 053	5,53
	Adulte	Autre conchyliculteur	59	1 201	5 205	4,33
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	13	49	218	4,49
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	19	120	347	2,91
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	7	19	186	9,95
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Méditerranée						
Huîtres	Adulte	Consommateur	335	5 025	26 046	5,18
	Adulte	Autre conchyliculteur	178	3 823	12 989	3,40
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	5	166	355	2,14
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	10	91	392	4,29
Moules	Adulte	Consommateur	202	3 423	8 334	2,44
	Adulte	Autre conchyliculteur	75	1 798	2 602	1,45
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	6	131	123	0,94
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	34	48	407	8,50
	Adulte	Autre conchyliculteur	7	15	122	8,32

Note : une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Toutes les ventes sont indiquées au siège social de l'entreprise même si l'entreprise a vendu des coquillages produits (par elle ou d'autres entreprises) dans d'autres régions.

Les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire. Les ventes entre professionnels sont des ventes de coquillages non marqués sanitaires.

Les autres coquillages sont essentiellement des coques, palourdes et ormeaux.

Lecture : 132 entreprises dont le siège est en région Normandie - Mer du Nord ont produit et vendu des huîtres de taille marchande en vente finale pour un volume de 7 500 tonnes.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 17 - Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2022, par région administrative du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / kg</i>
Normandie						
Huîtres	Adulte	Consommateur	130	7 423	33 586	4,52
	Adulte	Autre conchyliculteur	179	14 180	50 410	3,56
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	43	1 463	2 844	1,94
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	30	2 045	3 730	1,82
Moules	Adulte	Consommateur	48	10 070	21 652	2,15
	Adulte	Autre conchyliculteur	60	5 053	9 433	1,87
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	s	s	s	s
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Hauts-de-France						
Huîtres	Adulte	Consommateur	s	s	s	s
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Moules	Adulte	Consommateur	25	3 443	7 948	2,31
	Adulte	Autre conchyliculteur	3	457	833	1,82
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	s	s	s	s
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Pays de la Loire						
Huîtres	Adulte	Consommateur	169	6 264	29 434	4,70
	Adulte	Autre conchyliculteur	98	3 266	10 808	3,31
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	7	825	2 773	3,36
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	12	433	2 114	4,88
Moules	Adulte	Consommateur	47	3 592	8 683	2,42
	Adulte	Autre conchyliculteur	25	2 437	4 625	1,90
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	13	714	930	1,30
<i>...suite page suivante</i>						

Tableau 17 - Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2022, par région administrative du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain) (suite)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	30	1 180	5 259	4,46
	Adulte	Autre conchyliculteur	11	1 091	4 788	4,39
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	3	195	1 624	8,33
Bretagne						
Huîtres	Adulte	Consommateur	295	19 198	92 048	4,79
	Adulte	Autre conchyliculteur	213	12 865	40 678	3,16
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	36	543	1 628	3,00
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	36	498	1 292	2,59
Moules	Adulte	Consommateur	149	27 412	67 728	2,47
	Adulte	Autre conchyliculteur	41	3 342	7 022	2,10
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	65	458	3 428	7,48
	Adulte	Autre conchyliculteur	27	147	870	5,93
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Nouvelle-Aquitaine						
Huîtres	Adulte	Consommateur	622	43 900	238 624	5,44
	Adulte	Autre conchyliculteur	290	13 789	48 190	3,49
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	61	614	2 231	3,63
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	46	427	1 442	3,38
Moules	Adulte	Consommateur	70	10 128	23 473	2,32
	Adulte	Autre conchyliculteur	23	1 628	3 136	1,93
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	40	292	1 535	5,26
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Occitanie						
<i>...suite page suivante</i>						

Tableau 17 - Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2022, par région administrative du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain) (suite)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / kg</i>
Huîtres	Adulte	Consommateur	309	4 789	24 782	5,18
	Adulte	Autre conchyliculteur	161	3 520	11 725	3,33
	Demi-élevage (2 ans)	Autre conchyliculteur	5	166	355	2,14
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	10	91	392	4,29
Moules	Adulte	Consommateur	181	2 501	5 947	2,38
	Adulte	Autre conchyliculteur	59	1 119	1 453	1,30
	Prégrossissement (18 mois)	Autre conchyliculteur	6	131	123	0,94
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	28	10	102	10,50
	Adulte	Autre conchyliculteur	5	6	82	12,71
Provence-Alpes-Côte d'Azur						
Huîtres	Adulte	Consommateur	22	155	840	5,41
	Adulte	Autre conchyliculteur	15	269	1 094	4,06
Moules	Adulte	Consommateur	17	319	730	2,29
	Adulte	Autre conchyliculteur	14	667	1 113	1,67
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	s	s	s	s
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Corse						
Huîtres	Adulte	Consommateur	4	81	424	5,21
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Moules	Adulte	Consommateur	4	602	1 657	2,75
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s

Note : une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Toutes les ventes sont indiquées au siège social de l'entreprise même si l'entreprise a vendu des coquillages produits (par elle ou d'autres entreprises) dans d'autres régions.

Les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire. Les ventes entre professionnels sont des ventes de coquillages non marqués sanitaires.

Les autres coquillages sont essentiellement des coques, palourdes et ormeaux.

Lecture : 130 entreprises dont le siège est en région Normandie ont produit et vendu des huîtres de taille marchande en vente finale pour un volume de 7 423 tonnes.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 18 - Ventes en conchyliculture en 2022, par espèce, mode d'élevage et destination, hors éclosion/nurserie (naissain)

Espèce	Mode d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Huîtres	Elevage ou pousse en claires	Consommateur	142	8 940,27	44 280	4,95
	Elevage ou pousse en claires	Autre conchyliculteur	43	575,27	2 336	4,06
	Filière	Consommateur	36	630,13	2 905	4,61
	Filière	Autre conchyliculteur	11	233,86	974	4,17
	Table méditerranéenne	Consommateur	355	6 834,76	34 443	5,04
	Table méditerranéenne	Autre conchyliculteur	185	4 414,19	15 223	3,45
	Terrain découvrant : tables sur estran...	Consommateur	1 052	60 305,77	312 266	5,18
	Terrain découvrant : tables sur estran...	Autre conchyliculteur	709	40 644,94	136 613	3,36
	Terrain découvrant : à plat	Consommateur	72	3 055,14	15 471	5,06
	Terrain découvrant : à plat	Autre conchyliculteur	24	382,59	1 747	4,57
	Terrain non découvrant : eau semi-profonde ou profonde, à plat au sol ou en cage, tables...	Consommateur	88	2 120,69	10 662	5,03
Terrain non découvrant : eau semi-profonde ou profonde, à plat au sol ou en cage, tables...	Autre conchyliculteur	35	1 691,90	6 243	3,69	
Moules	Filière	Consommateur	100	6 919,07	15 586	2,25
	Filière	Autre conchyliculteur	38	3 069,86	5 198	1,69
	Pieux dont bouchots	Consommateur	300	48 935,76	116 487	2,38
	Pieux dont bouchots	Autre conchyliculteur	138	10 406,99	20 419	1,96
	Table méditerranéenne	Consommateur	180	1 676,48	4 048	2,41
	Table méditerranéenne	Autre conchyliculteur	64	1 197,89	1 952	1,63
	Terrain découvrant : autres...	Consommateur	22	535,71	1 698	3,17
	Terrain découvrant : autres...	Autre conchyliculteur	4	41,12	83	2,03
Autres coquillages	Technique non définie	Consommateur	171	2 225,01	12 977	5,83
	Technique non définie	Autre conchyliculteur	51	1 346,86	6 238	4,63

Note : une entreprise qui produit plusieurs espèces ou utilise plusieurs modes d'élevage sera comptée plusieurs fois. Les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire. Les ventes entre professionnels sont des ventes de coquillages non marqués sanitaires.
Lecture : 142 entreprises ont vendu 8 940,27 tonnes d'huîtres en élevage ou pousse en claires à 4,95 €/kg.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 19 - Production de naissains d'écloserie en 2022, par espèce

Espèce	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>million de naissains</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / mille</i>
Huîtres	16	3 109,40	25 543	8,21
Autres coquillages (coque, palourde, ormeau...)	9	1 645,90	6 776	4,12

Note : les entreprises vendant des naissains issus d'écloserie sont essentiellement les éclosiers/nurseries mais également quelques nurseries qui achètent des naissains aux éclosiers, les font grandir avant de revendre aux conchyliculteurs à la taille souhaitée.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 20 - Production de naissains de captage en 2022, par espèce

Espèce	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / kg</i>
Huîtres	93	1 076,54	2 419,24	2,25
Moules	90	6 356,92	4 419,05	0,70
Autres coquillages (coque, palourde, ormeau...)	s	s	s	s

Note : coefficients utilisés :

- huîtres : 1 million de naissains = 0.25 tonnes

- moules : 1 km de cordes de naissains = 0.15 tonnes

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 21 - Ventes à la consommation d'huîtres affinées en claires et en parcs

en tonne

Région du siège de l'entreprise	Volume d'huîtres affinées en claires	Volume d'huîtres affinées en parcs	Volume d'huîtres vendus sous marquage sanitaire
Normandie-Mer du Nord	s	1 933	7 500
Bretagne-Nord	831	1 117	10 560
Bretagne-Sud	4	3 616	9 002
Pays de la Loire	673	408	5 900
Charente-Maritime	21 883	1 644	38 648
Arcachon-Aquitaine	197	1 906	5 252
Méditerranée	s	410	5 025
Total	23 676	11 034	81 887

Note : en Bretagne-Nord, 831 tonnes d'huîtres sont vendues après un affinage en claires et 1 933 après un affinage en parcs, sur un total de 7 500 tonnes.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 22 - Répartition des entreprises suivant la part (en volume) des ventes d'huîtres affinées en claires

en nombre d'entreprises

Région du siège de l'entreprise	A - Pas d'affinage en claires	B - 0 à 25% d'affinage en claires	C - 25 à 50% d'affinage en claires	D - 50 à 75% d'affinage en claires	E - 75 à 100% d'affinage en claires	Total
Normandie-Mer du Nord	132	0	0	0	0	132
Bretagne-Nord	110	9	0	0	0	119
Bretagne-Sud	256	3	0	0	1	260
Pays de la Loire	132	3	8	10	12	165
Charente-Maritime	145	36	24	66	153	424
Arcachon-Aquitaine	195	0	14	2	0	211
Méditerranée	361	1	0	0	0	362

Note : en Bretagne Nord, 110 ne pratiquent pas d'affinage en claires. Neuf entreprises pratiquent de l'affinage. Pour ces entreprises, la vente des huîtres affinées en claires représente entre 0 et 25 % des ventes totales d'huîtres en volume.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 23 - Répartition des entreprises suivant la part (en volume) des ventes d'huîtres affinées en parcs*en nombre d'entreprises*

Région du siège de l'entreprise	A - Pas d'affinage en parcs	B - 0 à 25% d'affinage en parcs	C - 25 à 50% d'affinage en parcs	D - 50 à 75% d'affinage en parcs	E - 75 à 100% d'affinage en parcs	Total
Normandie-Mer du Nord	97	5	9	0	21	132
Bretagne-Nord	103	1	0	0	15	119
Bretagne-Sud	197	5	2	0	56	260
Pays de la Loire	150	5	0	0	10	165
Charente-Maritime	352	3	14	8	47	424
Arcachon-Aquitaine	139	5	9	0	58	211
Méditerranée	316	8	3	10	25	362

Note : parmi les entreprises dont le siège est en région Méditerranée, 316 ne pratiquent pas d'affinage en parcs, 46 entreprises pratiquent de l'affinage en parcs et la vente des huîtres affinées en parcs représentent entre 0 et 25 % des ventes totales d'huîtres en volume pour 8 d'entre elles, entre 25 et 50 % pour 3, entre 50 et 75 % pour 10 et entre 75 à 100 % pour 25.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Évènements exceptionnels sur les entreprises conchylocoles

Tableau 24 - Évènements exceptionnels dans la conchyliculture et l'élevage de crustacés en 2022

en % du nombre d'entreprises

Région du siège de l'entreprise	Pas d'évènement exceptionnel	Virus, maladie	Climat	Prédation	Mortalité	Lancement redéploiement ou arrêt de l'activité	Pollution	Bloom d'algues, phytoplancton et malaigue	Autres
Normandie-Mer du Nord	79	0	5	9	3	3	0	0	2
Bretagne-Nord	73	0	6	14	2	2	0	0	6
Bretagne-Sud	88	1	3	2	1	4	1	0	3
Pays de la Loire	83	0	6	1	0	3	0	0	4
Charente-Maritime	86	0	8	1	2	3	0	0	3
Arcachon-Aquitaine	78	0	3	1	11	3	1	0	1
Méditerranée	73	7	11	1	4	4	0	1	4
Total	81	2	6	3	3	3	0	0	3

Note : plusieurs évènements peuvent avoir été déclarés par la même entreprise (total > 100 %).

Lecture : parmi les entreprises dont le siège est en région Normandie - Mer du Nord, 79 % ont déclaré ne pas avoir eu d'évènement exceptionnel en 2022, 5 % un évènement lié au climat, 9 % des prédatations, 3 % des mortalités exceptionnelles, 3 % le lancement ou redéploiement de leur activité et 2 % d'autres évènements exceptionnels.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Répartition des productions de la conchyliculture

Tableau 25 - Volumes de coquillages vendus à la consommation selon l'origine du naissain

En tonne

Origine	Huître creuse	Huître plate	Moule edulis	Moule galloprovincialis	Coque	Palourde	Autres coquillages
Gisement naturel	7 739	66	2 432	601	990	394	
Captage	31 977	326	44 608	1 412			
Ecloserie diploïde	5 091	19				335	
Ecloserie triploïde	21 346						
Autre	3 370	124	1 077	855			
Origine inconnue	11 692	134	6 418	666	21	17	467
Ensemble	81 217	670	54 534	3 533	1 011	746	467

Note : les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 26 - Volumes d'huîtres (creuses et plates) vendues à la consommation selon l'origine du naissain

Région conchylicole	Origine	Huîtres	Pourcentage
		tonne	%
Normandie-Mer du Nord	Gisement naturel	957	13
Normandie-Mer du Nord	Captage	3 029	40
Normandie-Mer du Nord	Ecloserie diploïde	720	10
Normandie-Mer du Nord	Ecloserie triploïde	2 708	36
Normandie-Mer du Nord	Autre ou origine inconnue	85	1
Total	-	7 499	100
Bretagne-Nord	Gisement naturel	692	7
Bretagne-Nord	Captage	2 370	22
Bretagne-Nord	Ecloserie diploïde	574	5
Bretagne-Nord	Ecloserie triploïde ou autre ou origine inconnue	6 925	66
Total	-	10 561	100
Bretagne-Sud	Gisement naturel	613	7
Bretagne-Sud	Captage	3 397	38
Bretagne-Sud	Ecloserie diploïde	821	9
Bretagne-Sud	Ecloserie triploïde	2 080	23
Bretagne-Sud	Autre ou origine inconnue	2 091	23
Total	-	9 002	100
Pays de la Loire	Gisement naturel	430	7
Pays de la Loire	Captage	905	15
Pays de la Loire	Ecloserie diploïde	542	9

...suite page suivante

Tableau 26 - Volumes d'huîtres (creuses et plates) vendues à la consommation selon l'origine du naissain (suite)

Région conchylicole	Origine	Huîtres	Pourcentage
		tonne	%
Pays de la Loire	Ecloserie triploïde	3 945	67
Pays de la Loire	Autre ou origine inconnue	77	1
Total	-	5 899	100
Charente-Maritime	Gisement naturel	3 536	9
Charente-Maritime	Captage	18 675	48
Charente-Maritime	Ecloserie diploïde	1 160	3
Charente-Maritime	Ecloserie triploïde	5 894	15
Charente-Maritime	Autre ou origine inconnue	9 382	24
Total	-	38 647	100
Arcachon-Aquitaine	Gisement naturel	693	13
Arcachon-Aquitaine	Captage	3 400	65
Arcachon-Aquitaine	Ecloserie diploïde	112	2
Arcachon-Aquitaine	Ecloserie triploïde	961	18
Arcachon-Aquitaine	Autre ou origine inconnue	86	2
Total	-	5 252	100
Méditerranée	Gisement naturel	885	18
Méditerranée	Captage	526	10
Méditerranée	Ecloserie diploïde	1 182	24
Méditerranée	Ecloserie triploïde	2 177	43
Méditerranée	Autre ou origine inconnue	255	5
Total	-	5 025	100

Note : les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 27 - Ventes selon la destination

En millier d'€

Destination	Huîtres	Moules	Autres coquillages (coque, palourde...)
Vente entre conchyliculteurs pour grossissement ou finition	163 136	27 652	6 224
France	157 881	27 338	2 621
Export	3 962	314	3 604
Indéterminé	1 293		
Vente à la consommation	420 027	137 729	12 977
Dégustation	14 381	833	152
Autres ventes directes aux particuliers	101 156	7 824	1 790
Restaurateur, traiteur	23 381	9 097	874
Poissonnier, écailler	22 405	9 457	844
Autre conchyliculteur en achat/revente	22 821	6 585	
GMS (grandes et moyennes surfaces)	94 586	21 549	1 295
Mareyeur, grossiste, revendeur, courtier	55 885	63 546	4 333
Export au sein de l'Union Européenne	29 288	865	3 690
Export hors Union Européenne	11 467		
Autres	44 658	17 972	
Total	583 164	165 380	19 202

Note : les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire. Les ventes entre professionnels sont des ventes de coquillages non marqués sanitaire.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 28 - Ventes certifiées bio

Marque ou signe de qualité	Huîtres	Part des huîtres sous marque ou signe de qualité	Moules	Part des moules sous marque ou signe de qualité	Autres coquillages (coques, palourdes, ormeaux...)	Part des autres coquillages sous marque ou signe de qualité
	tonne	%	tonne	%	tonne	%
Agriculture Biologique	1 076	1	927	2	s	s

Note : 1 076 tonnes d'huîtres ont été vendues sous certification AB. Cela représente 1 % des huîtres vendues en France.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 29 - Ventes d'huîtres certifiées bio par région

En tonne

Région du siège de l'entreprise	Agriculture Biologique
Bretagne-Nord	s
Bretagne-Sud	170
Normandie-Mer du Nord	s
Méditerranée	29
Charente-Maritime	676
Pays de la Loire	s
Arcachon-Aquitaine	31

Note : 170 tonnes d'huîtres ont été vendues sous certification AB par des entreprises dont le siège est en région Bretagne-Sud

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 30 - Ventes de moules certifiées bio par région

En tonne

Région du siège de l'entreprise	Agriculture Biologique
Normandie-Mer du Nord	134
Bretagne-Nord	363
Bretagne-Sud	s
Pays de la Loire	s
Charente-Maritime	172
Méditerranée	111

Note : 134 de moules ont été vendues sous certification AB par des entreprises dont le siège est en région Normandie - Mer du Nord

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Localisation des productions de la conchyliculture

Tableau 31 - Vente de coquillages selon la localisation de la production, hors éclosérie/nurserie

Région de production	Zone de production	Nombre d'entreprises	Volume	Perte estimée
		<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>%</i>
Huîtres - Grossissement ou finition - ventes aux consommateurs et aux professionnels				
Normandie-Mer du Nord	Baie de Somme + Nord - Pas de Calais + Asnelles-Meuvinnes + Côte d'Albatre	22	1 440,40	35
	Baie des Veys : Utah-beach	28	2 989,33	29
	Côte Est Cotentin	36	3 729,88	28
	Gouville-Agon	74	7 793,48	24
	Grandcamp-Isigny	56	4 218,47	25
	Portbail-Pirou	25	1 873,67	30
	Sud-Sienne	16	920,22	16
	Zones non définies	25	1 575,42	32
Bretagne-Nord	Baie de Cancale et du Mont Saint-Michel	85	4 487,17	45
	Baie de Saint-Brieuc + Fresnaye-Arguenon	28	2 042,56	24
	Morlaix - Penze	53	5 251,16	45
	Pays des abers	8	445,61	55
	Rade de Brest	14	790,27	23
	Tréguier Jaudy	31	2 610,56	26
	Zones non définies	66	8 565,26	29
Bretagne-Sud	Baie de Plouharnel + Baie de Pont Mahé + Traict du Croisic	34	835,06	38
	Baie de Quiberon	47	1 379,87	32
	Finistère Sud	24	405,23	36
	Golfe du Morbihan et rivière d'Auray	159	8 130,14	24
	Pérestin + Traict de Pen Bé	13	226,11	34
	Ria d'Etel	64	2 610,01	25
	Rivière de Pénef	38	1 817,05	19
	Rivières de Crach et de Saint-Philibert	33	1 605,41	23
Zones non définies	18	328,92	24	
Pays de la Loire	Baie de Bourgneuf	129	3 800,55	31
	Estuaire du Lay et estuaire du Payre	22	339,05	29
	Secteur de la Plaine-sur-mer	7	74,00	24
	Zones non définies	19	472,80	28
	Île de Noirmoutier	40	2 599,73	41
Charente-Maritime	Marennes-Oléron	372	28 756,78	25
	Pertuis Breton	11	935,07	60
	Pertuis d'Antioche	41	1 427,15	14
	Zones non définies	53	6 606,77	22
	Île de Ré	104	4 505,12	23

...suite page suivante

Tableau 31 - Vente de coquillages selon la localisation de la production, hors éclosion/nurserie (suite)

Région de production	Zone de production	Nombre d'entreprises	Volume	Perte estimée
		<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>%</i>
Arcachon-Aquitaine	Bassin d'Arcachon + Lac d'Hossegor	234	5 389,79	39
	Pointe du Médoc	5	96,00	15
	Zones non définies	10	68,80	19
Méditerranée	Anse de Carteau	27	446,52	61
	Baie du Lazaret	7	28,74	2
	Baie du Lazaret + Corse	6	95,54	45
	Lagune de Thau et façades maritimes de Sète Marseillan et des Aresquiers	340	7 379,89	36
	Leucate + Gruissan + Fleury Vendres	22	500,18	31
	Zones non définies	25	235,79	20
Hûtres - en prégrossissement ou demi-élevage				
Normandie-Mer du Nord	Baie de Somme + Asnelles-Meuvaines	14	865,81	0
	Baie des Veys : Utah-beach	4	185,88	0
	Côte Est Cotentin	5	128,88	0
	Gouville-Agon	25	1 209,00	0
	Grandcamp-Isigny	16	286,27	0
	Portbail-Pirou	5	82,29	0
	Sud-Sienne	s	s	s
	Zones non définies	s	s	s
Bretagne-Nord	Baie de Saint-Brieuc + Fresnaye-Arguenon + Baie de Cancale et du mont Saint Michel	9	222,84	0
	Morlaix - Penze	11	56,62	0
	Rade de Brest + Pays des Abers	9	586,35	0
	Tréguier Jaudy	9	87,38	0
	Zones non définies	11	557,73	0
Bretagne-Sud	Baie de Plouharnel	6	35,06	0
	Baie de Quiberon	s	s	s
	Finistère Sud + Ria d'Étel	11	63,90	0
	Golfe du Morbihan + rivières d'Auray, de Pénef, de Crach et de Saint Philibert + Traict de Pen Bé	27	178,43	0
	Zones non définies	s	s	s
Pays de la Loire	Île de Noirmoutier + Baie de Bourgneuf	18	904,40	0
Charente-Maritime	Marennes-Oléron	41	415,57	0
	Pertuis d'Antioche + Pertuis Breton + zones non définies	12	148,41	0
	Île de Ré	5	47,00	0
Arcachon-Aquitaine	Bassin d'Arcachon	26	100,18	0
	Zones non définies	3	4,90	0
Méditerranée	Lagune de Thau et façades maritimes de Sète Marseillan et des Aresquiers	12	246,45	0
	Leucate	s	s	s

...suite page suivante

Tableau 31 - Vente de coquillages selon la localisation de la production, hors éclosion/nurserie (suite)

Région de production	Zone de production	Nombre d'entreprises	Volume	Perte estimée
		<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>%</i>
Moules - Grossissement ou finition - ventes aux consommateurs et aux professionnels				
Normandie-Mer du Nord				
Normandie-Mer du Nord	Baie de Somme	14	1 462,41	19
	Baie des Veys : Utah-beach + Grandcamp-Isigny + Côte Est Contentin	10	87,36	63
	Gouville-Agon	47	5 604,54	27
	Grandcamp-Isigny	3	34,26	42
	Portbail-Pirou	16	1 751,17	20
	Sud-Sienne	30	6 815,22	25
	Zones non définies	12	2 782,67	30
Bretagne-Nord	Baie de Cancale et du Mont Saint-Michel	48	11 219,18	28
	Baie de Saint-brieuc	16	2 933,92	13
	Fresnaye-Arguenon	18	2 150,94	31
	Morlaix-Penze + Tréguier-Jaudy + Paimpol-Trieux	s	s	s
	Pays des abers	3	173,90	38
	Rade de Brest	s	s	s
	Zones non définies	s	s	s
Bretagne-Sud	Baie de Plouharnel + Rivières de Crach et de Saint Philibert + Ria d'Etel	8	10,96	0
	Baie de Pont-Mahé	22	863,71	10
	Finistère Sud	5	207,04	52
	Golfe du Morbihan et rivière d'Auray + Baie de Quiberon	9	493,06	9
	Presqu'île de Crozon	s	s	s
	Pérestin + Traict de Pen Bé	57	3 187,82	18
	Rivière de Pénef	s	s	s
	Zones non définies	15	3 737,51	8
Pays de la Loire	Estuaire du Lay + Estuaire du Payre	12	773,07	24
	Secteur de la Plaine sur mer + Baie de Bourgneuf	22	1 363,20	36
	Zones non définies	15	1 258,82	10
	Île de Noirmoutier	16	480,45	51
Charente-Maritime	Marennes-Oléron	24	825,91	54
	Pertuis Breton	35	7 888,38	11
	Pertuis d'Antioche + Île de Ré	30	2 076,20	15
	Zones non définies	25	1 119,74	24

...suite page suivante

Tableau 31 - Vente de coquillages selon la localisation de la production, hors éclosion/nurserie (suite)

Région de production	Zone de production	Nombre d'entreprises	Volume	Perte estimée
		<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>%</i>
Méditerranée	Anse de Carteau + Baie du Lazaret + Corse	34	2 385,48	40
	Lagune de Thau et façades maritimes de Sète Marseillan et des Aresquiers	190	2 363,29	34
	Leucate + Gruissan + Fleury Vendres	50	472,00	22
Moules - en prégrossissement ou demi-élevage				
Normandie-Mer du Nord	Baie de Somme	s	s	s
	Baie des Veys : Utah-beach	s	s	s
	Nord Pas de Calais	s	s	s
Bretagne-Nord	Baie de Cancale et du Mont Saint-Michel	3	151,15	0
Bretagne-Sud	Pérestin	s	s	s
Pays de la Loire	Île de Noirmoutier + Estuaire du Lay	s	s	s
Charente-Maritime	Pertuis Breton	s	s	s
	Pertuis d'Antioche	s	s	s
	Zones non définies	s	s	s
Méditerranée	Anse de Carteau + lagune de Thau et façade de Sète-Marsillan et des Aresquiers	6	130,70	0
Palourde, coque, ormeau et autres coquillages - Grossissement ou finition - ventes aux consommateurs et aux professionnels				
Normandie-Mer du Nord	Zones non définies	3	325,05	0
Bretagne-Nord	Morlaix-Penze + Tréguier-Jaudy + Paimpol-Trieux + Baie de Saint-Brieuc + Fresnaye-Arguenon + Rade de Brest + Pays des abers + zones non définies	15	382,79	0
Bretagne-Sud	Zones non définies	83	2 247,76	0
Pays de la Loire	Île de Noirmoutier + zones non définies	22	245,34	0
Charente-Maritime	Zones non définies	36	274,62	0
Arcachon-Aquitaine	Zones non définies	s	s	s
Méditerranée	Leucate + Anse de Carteau + zones non définies	41	62,61	0

Note : dans le questionnaire, les entreprises répartissent leurs ventes selon la zone d'élevage et le stade de vente. Toutes les ventes de l'entreprise sont réparties que ce soient des ventes à la consommation ou des ventes entre professionnels. Les ventes entre professionnels étant comptabilisées, un même coquillage pourra être compté plusieurs fois : une fois par l'entreprise réalisant une vente vers un autre conchyliculteur, une fois par ce dernier en vente à la consommation.",

Ex : un producteur déclare des 16 tonnes d'huîtres creuses entre professionnels et 64 tonnes à la consommation. Il répartit sa production selon les zones d'élevage : en grossissement/finition il a produit 60 % à "Morlaix - Penze" et 40 % dans le "Golfe du Morbihan". Dans le tableau l'ensemble de ses ventes sont comptées soit 64 + 16 = 80 tonnes. Ses ventes sont réparties en 60 % de 80 = 48 tonnes sont "sorties" de "Morlaix - Penze" et 60 % de 80 = 32 tonnes sont "sorties" de "Golfe du Morbihan".",

Lecture : 28 entreprises ont vendu 2 989,33 tonnes d'huîtres à d'autres professionnels ou à la consommation issues de leur production en Baie des Veys : Utah-beach, avec 29 % de pertes estimées.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Diversification

Tableau 32 - Répartition du chiffre d'affaires des entreprises de conchyliculture en 2022 selon la région

en % du chiffre d'affaire

Diversification	Normandie-Mer du Nord	Bretagne-Nord	Bretagne-Sud	Pays de la Loire	Charente-Maritime	Arcachon-Aquitaine	Méditerranée
Vente de sa propre production aquacole hors diversification	99,68	99,27	95,26	98,82	98,94	88,69	94,14
Dégustation	0,19	0,47	2,15	0,60	0,79	9,44	3,94
Vente de produits aquacoles en achat / revente	0,12	0,21	0,39	0,21	0,23	1,56	1,52
Visites organisées, balades découverte	0,02	0,01	0,91	0,37	0,02	0,05	0,32
Autre	0,00	0,05	1,28	0,00	0,01	0,25	0,08

Note : répartition du chiffre d'affaires des entreprises aquacoles selon le type de revenus. Ne prend pas en compte la diversification réalisée au sein d'une autre entreprise créée spécifiquement.

Lecture : Parmi les entreprises dont le siège est en région Normandie-Mer du Nord, 99,68 % de leur chiffre d'affaire est composé de la vente de leur propre production aquacole, 0,19 % de dégustation, 0,12 % de la vente de produits aquacoles en achat/revente, 0,02 % de visites organisées et balades/découvertes.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2023

Champ : France entière

Pisciculture en 2022

Tableau 33 - Ventes des piscicultures en 2022 par espèce, pour la consommation humaine, à l'export, pour le repeuplement en milieu naturel et en parcours de pêche

Espèce	Entreprises avec des ventes à la consommation	Volume	Valeur	Prix moyen
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Truites et autres salmonidés - chair	307	32 310	143 314	4,44
Truite arc-en-ciel	296	31 366	135 031	4,30
Truite fario	125	460	3 640	7,91
Autres salmonidés (saumon de fontaine, hybride, ombre, omble chevalier...)	55	483	4 643	9,61
Truites et autres salmonidés - oeufs pour la consommation	57	72	1 861	25,84
Autres poissons d'eau douce hors étang dont esturgeons et perches - chair	24	414	1 860	4,49
Esturgeons - caviar	8	50	28 949	580,42
Poissons d'étangs	196	2 949	13 770	4,67
Carpe (Cyprinus carpio)	143	1 315	5 283	4,02
Gardon - rotengle	137	795	4 023	5,06
Tanche	119	250	1 270	5,09
Brochet	113	165	846	5,12
Carpe koï	18	23	161	7,08
Perche	75	46	255	5,54
Sandre	81	70	360	5,14
Black-bass	52	48	321	6,75
Carpe amour	14	16	82	5,18
Autres poissons d'étangs	59	210	1 083	5,15
Poissons élevés en eau de mer	23	5 160	49 184	9,53
Bar (loup)	15	2 229	20 967	9,41
Daurade royale	9	2 018	18 206	9,02
Autres poissons élevés en eau de mer (maigre, truite élevée en mer, saumon de l'Atlantique, sole, turbot...)	13	912	10 010	10,97
Ensemble	529	40 955	238 936	5,83

Note : une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Les entreprises piscicoles qui ne réalisent pas de ventes finales ne sont pas comptées ici (écloseries, nurseries, éleveurs qui vendent uniquement à d'autres piscicultures pour grossissement...)

Le prix unitaire des poissons d'étang n'est pas disponible. Le volume et la valeur correspondent à l'ensemble des ventes de nombreuses espèces différentes, à des stades d'élevage différents pour des destinataires différents. Les prix de vente sont très différents d'une vente à l'autre, aussi il n'est pas pertinent de calculer un prix unitaire moyen.

Lecture : 296 entreprises ont élevé et vendu des truites arc-en-ciel de taille marchande à des consommateurs, pour un volume de 31 366 tonnes et un montant de 135 031 000 euros.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France métropolitaine et départements d'outre-mer

Tableau 34 - Production en pisciculture en 2022, par région du siège de l'entreprise et par espèce, hors éclosion/nurserie

Espèce	Région	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Truites et autres salmonidés - chair	Auvergne-Rhône-Alpes	Entre pisciculteurs	8	307	1 657	5,40
	Auvergne-Rhône-Alpes	Consommateur	46	3 188	20 132	6,32
	Bourgogne-Franche-Comté	Entre pisciculteurs	6	129	430	3,33
	Bourgogne-Franche-Comté	Consommateur	21	652	4 857	7,45
	Bretagne + Normandie	Entre pisciculteurs	10	309	1 473	4,77
	Bretagne + Normandie	Consommateur	51	8 014	30 574	3,82
	Centre-Val de Loire	Consommateur	6	25	308	12,42
	Grand Est	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
	Grand Est	Consommateur	34	1 075	6 790	6,32
	Hauts-de-France	Entre pisciculteurs	5	124	134	1,08
	Hauts-de-France	Consommateur	26	8 490	30 320	3,57
	Nouvelle-Aquitaine	Entre pisciculteurs	10	679	2 094	3,08
	Nouvelle-Aquitaine	Consommateur	63	7 933	34 821	4,39
	Occitanie	Entre pisciculteurs	6	70	470	6,71
	Occitanie	Consommateur	39	2 624	13 309	5,07
	Pays de la Loire	Consommateur	5	6	44	6,94
	Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse + La Réunion	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
	Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse + La Réunion	Consommateur	12	199	1 446	7,28
Île-de-France	Consommateur	4	104	712	6,82	
Truites et autres salmonidés - oeufs pour la consommation	Auvergne-Rhône-Alpes	Consommateur	5	0	15	62,87
	Bourgogne-Franche-Comté	Consommateur	6	1	23	39,87
	Bretagne + Normandie	Consommateur	6	21	475	22,30
	Grand Est	Consommateur	s	s	s	s
	Hauts-de-France	Consommateur	s	s	s	s
	Nouvelle-Aquitaine	Consommateur	22	43	1 193	27,84
	Occitanie	Consommateur	s	s	s	s

...suite page suivante

Tableau 34 - Production en pisciculture en 2022, par région du siège de l'entreprise et par espèce, hors éclosion/nurserie (suite)

Espèce	Région	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			nombre d'entreprises	tonne	millier d'€	€/kg
Autres poissons d'eau douce hors étang dont esturgeons et perches - chair	Auvergne-Rhône-Alpes	Consommateur	3	1	6	10,00
	Bourgogne-Franche-Comté	Consommateur	s	s	s	s
	Bretagne + Normandie	Consommateur	s	s	s	s
	Centre-Val de Loire	Consommateur	s	s	s	s
	Grand Est	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
	Grand Est	Consommateur	s	s	s	s
	Martinique	Consommateur	s	s	s	s
	Nouvelle-Aquitaine	Consommateur	7	256	911	3,56
	Occitanie	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
	Occitanie	Consommateur	s	s	s	s
	Pays de la Loire	Consommateur	4	4	72	19,85
	Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse + La Réunion	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
	Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse + La Réunion	Consommateur	s	s	s	s
Esturgeons - caviar	Centre-Val de Loire	Consommateur	s	s	s	s
	Nouvelle-Aquitaine	Consommateur	s	s	s	s
Poissons d'étangs	Auvergne-Rhône-Alpes	Consommateur	53	1 151	3 975	3,45
	Bourgogne-Franche-Comté	Consommateur	13	195	1 459	7,49
	Bretagne + Normandie	Consommateur	3	12	143	11,53
	Centre-Val de Loire	Consommateur	33	823	3 448	4,19
	Grand Est	Consommateur	30	290	1 483	5,12
	Guadeloupe	Consommateur	s	s	s	s
	Guyane	Consommateur	10	79	226	2,85
	Hauts-de-France	Consommateur	s	s	s	s
	Nouvelle-Aquitaine	Consommateur	25	147	1 147	7,81
	Occitanie	Consommateur	14	38	337	8,88
	Pays de la Loire	Consommateur	8	65	502	7,73
	Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse + La Réunion	Consommateur	3	7	70	10,42
		Consommateur	s	s	s	s

...suite page suivante

Tableau 34 - Production en pisciculture en 2022, par région du siège de l'entreprise et par espèce, hors éclosion/nurserie (suite)

Espèce	Région	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			nombre d'entreprises	tonne	millier d'€	€/kg
Poissons élevés en eau de mer	Bretagne + Normandie	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
	Bretagne + Normandie	Consommateur	5	237	2 127	8,98
	Guadeloupe	Consommateur	s	s	s	s
	Hauts-de-France	Consommateur	s	s	s	s
	Martinique	Consommateur	3	11	122	11,30
	Nouvelle-Aquitaine	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
	Nouvelle-Aquitaine	Consommateur	s	s	s	s
	Occitanie	Consommateur	s	s	s	s
	Pays de la Loire	Consommateur	s	s	s	s
	Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse + La Réunion	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
	Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse + La Réunion	Consommateur	8	2 204	20 922	9,49

Note : une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Toute la production d'une entreprise est localisée à la région de son siège, même si une partie de la production est réalisée dans un site localisé dans une autre région.

Les ventes pour la consommation sont les premières ventes pour la consommation humaine, à l'export, pour le repeuplement en milieu naturel et en parcours de pêche. Les ventes entre professionnels sont des ventes à une autre pisciculture française qui réalisera une partie de l'élevage du poisson.

Le prix unitaire des poissons d'étang n'est pas disponible. Le volume et la valeur correspondent à l'ensemble des ventes de nombreuses espèces différentes, à des stades d'élevage différents pour des destinataires différents. Les prix de vente sont très différents d'une vente à l'autre, aussi il n'est pas pertinente de calculer un prix unitaire moyen.

Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, 46 entreprises ont élevé et vendu des truites et autres salmonidés de taille marchande à des consommateurs, pour un volume de 3 188 tonnes et un montant de 20 132 000 euros.

8 entreprises ont élevé et vendu 307 tonnes de truites et autres salmonidés à d'autres pisciculteurs français.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 35 - Production des écloséries / nurseries en pisciculture en 2022, par espèce

Espèce	Stade d'élevage	Entreprises productrices	Quantité vendue	Valeur	Prix moyen
		<i>nombre d'entreprises</i>	<i>million</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / mille</i>
Salmonidés	Oeufs pour la reproduction	29	528,63	7 436	14,07
Poissons d'eau douce hors salmonidés	Vésicules resorbées et alevins	15	1,56	304	195,13
Salmonidés	Juveniles	36	54,98	4 334	78,81
Poissons élevés en eau de mer	Tous : alevins, larves et prégressis	5	nd	25 717	nd

Note : une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Le prix unitaire des poissons élevés en eau de mer n'est pas disponible. Le volume et la valeur rassemblent des stades d'élevage différents. Les prix de vente sont très différents selon le stade d'élevage, aussi il n'est pas pertinente de calculer un prix unitaire moyen.

Lecture : 36 entreprises ont produit 54,98 millions de salmonidés juveniles, 28 ont produit 528,52 millions d'oeufs pour la reproduction.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 36 - Chiffre d'affaires de la pisciculture par région (toutes espèces et toutes destinations)

Région	Entreprises productrices	Valeur
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>millier d'€</i>
Auvergne-Rhône-Alpes	97	26 305
Bourgogne-Franche-Comté	36	6 927
Bretagne	32	28 416
Centre-Val de Loire	39	5 830
Corse	s	s
Grand Est	66	9 496
Guadeloupe	s	s
Guyane	10	226
Hauts-de-France	29	55 205
La Réunion	7	303
Martinique	5	123
Normandie	28	8 495
Nouvelle-Aquitaine	95	100 820
Occitanie	55	16 903
Pays de la Loire	14	960
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16	11 412
Île-de-France	4	712
	s	s

Note : le chiffre d'affaires correspond à toutes les ventes des piscicultures, en vente finale et en vente entre professionnels, à tout stade d'élevage y compris les ventes des écloséries.

Toutes les ventes sont localisées dans la région du siège de l'entreprises, même si l'entreprise réalise des ventes dans des établissements localisés dans différentes régions.

Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, 96 entreprises ont eu une activité de pisciculture en 2022. Le chiffre d'affaires piscicole de ces entreprises est de 26 305 000€.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Évènements exceptionnels sur les entreprises piscicoles

Tableau 37 - Évènements exceptionnels en pisciculture en 2022

en nombre d'entreprises

Type d'évènement exceptionnel	Elevage de salmonidés	Elevage d'esturgeons et autres poissons d'eau douce hors étangs	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine
Pas d'évènement exceptionnel	211	21	122	25
Climat : sécheresse, inondation, tempêtes, température de l'eau	64		47	
Problème d'élevage dont sinistre, vol, prédation...	14	1	15	2
Lancement ou redéploiement de l'activité	13	2	2	1
Ensemble	302	24	186	28

Note : les entreprises qui ont une activité piscicole en 2022 sont réparties selon leur activité principale

L'activité piscicole principale d'une entreprise est celle qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2022.

Lecture : 216 salmonicultures ont déclaré n'avoir pas eu d'évènements exceptionnels en 2022, 62 un évènement lié au climat, 13 un problème d'élevage, 12 un lancement ou redéploiement d'une activité.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Répartition des productions de la pisciculture

Tableau 38 - Volumes vendus en pisciculture hors étang en 2022, par destination

Espèce	Destination	Entreprises productrices	Volume	Valeur	Prix unitaire
		<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Truite arc-en-ciel	Consommation humaine	264	22 960,02	100 780	4,39
	Export	28	5 645,90	20 011	3,54
	Repeuplement et parcours de pêche	177	2 760,19	14 240	5,16
	Ventes à un autre pisciculteur français	46	1 690,17	6 410	3,79
Truite fario	Consommation humaine	61	162,68	1 412	8,68
	Export	11	15,18	105	6,91
	Repeuplement et parcours de pêche	94	282,29	2 123	7,52
	Ventes à un autre pisciculteur français	18	37,38	295	7,90
Autres salmonidés (saumon de fontaine, hybride, ombre, omble chevalier...)	Consommation humaine	44	394,13	4 039	10,25
	Export	2	s	s	6,41
	Repeuplement et parcours de pêche	30	64,21	445	6,93
	Ventes à un autre pisciculteur français	9	23,30	263	11,30
Autres poissons d'eau douce hors étang, dont esturgeons et perches	Consommation humaine	14	251,09	971	3,87
	Export	3	51,77	175	3,39
	Repeuplement et parcours de pêche	6	64,61	289	4,47
	Ventes à un autre pisciculteur français	3	104,61	357	3,41
Poissons élevés en eau de mer	Consommation humaine	s	s	s	9,19
	Export	s	s	s	14,10

Note : 259 entreprises ont produit des truites arc-en-ciel pour la consommation humaine, pour un total de 22 960,02 tonnes et 100 780 000€

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 39 - Pisciculture - Part de la production certifiée bio

en tonne

Espèce	Entreprises produisant en AB	Volume en AB	Volume hors AB
Salmonidés (chair)	22	1 292,83	31 016,77
Salmonidés (oeufs pour la consommation)	9	2,23	69,77
Autres poissons d'eau douce hors étangs, dont esturgeons et perches (chair)	0	0,00	414,32
Esturgeons (caviar)	s	s	s
Poissons d'étang	4	27,04	2 922,16
Bar (loup)	s	s	s
Autres poissons élevés en eau de mer, dont maigre, daurade royale...	0	0,00	2 930,35

Note : 22 entreprises ont vendu 1 292,83 tonnes de salmonidés (chair) en Agriculture Biologique.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 40 - Volumes vendus de truites arc-en-ciel par destination et calibre

en %

Destination	Calibre	Entreprises productrices	Part des ventes selon calibre
Consommation humaine	Portion (- de 500 g)	222	18,16
	Petit filet (500 à 1 kg)	84	6,45
	Grande (1 à 2 kg)	156	19,18
	Très grande (+ de 2 kg)	124	56,22
Repeuplement et parcours de pêche	Portion (- de 500 g)	176	81,70
	Petit filet (500 à 1 kg)	43	6,00
	Grande (1 à 2 kg)	87	10,24
	Très grande (+ de 2 kg)	23	2,06
Export	Portion (- de 500 g)	24	72,67
	Petit filet (500 à 1 kg)	13	21,44
	Grande (1 à 2 kg)	11	2,75
	Très grande (+ de 2 kg)	12	3,14
Ventes à un autre pisciculteur français	Portion (- de 500 g)	43	65,90
	Petit filet (500 à 1 kg)	14	12,58
	Grande (1 à 2 kg)	17	17,31
	Très grande (+ de 2 kg)	9	4,20

Note : 222 entreprises ont vendu truites arc-en-ciel portion (- 500g) pour la consommation humaine. Les ventes en portion représentent 18,16 % des ventes pour la consommation humaine.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 41 - Prix de vente des truites Arc-En-Ciel portion (-500 g) sortie bassin, par région

en €/kg

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	10% des entreprises ont un prix inférieur à	25% des entreprises ont un prix inférieur à	Médiane : la moitié des entreprises ont un prix inférieur à	25% des entreprises ont un prix supérieur à	10% des entreprises ont un prix supérieur à
Auvergne-Rhône-Alpes	29	4,40	6,00	9,50	10,00	11,20
Bourgogne-Franche-Comté	13	5,10	6,00	7,50	8,00	11,20
Bretagne	16	3,03	3,47	3,52	4,01	4,22
Centre-Val de Loire + Pays de la Loire + Île-de-France	10	2,45	6,25	9,25	11,88	13,00
Grand Est	19	4,36	4,90	6,00	8,00	9,00
Hauts-de-France	12	3,28	3,38	3,57	4,50	12,21
Normandie	13	3,70	4,00	6,00	7,19	8,40
Nouvelle-Aquitaine	39	3,36	3,50	7,50	10,00	12,00
Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse + Occitanie + La Réunion	29	4,00	4,80	6,25	9,00	13,00

Note : pour 10 % des salmonicultures d'Auvergne-Rhône-Alpes le prix de vente moyen des truites arc-en-ciel portion sortie bassin est inférieur 4,40 €/kg.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 42 - Prix de vente des truites Arc-En-Ciel portion (-500 g) abattu/eviscéré, par région

en €/kg

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	10% des entreprises ont un prix inférieur à	25% des entreprises ont un prix inférieur à	Médiane : la moitié des entreprises ont un prix inférieur à	25% des entreprises ont un prix supérieur à	10% des entreprises ont un prix supérieur à
Auvergne-Rhône-Alpes	30	5,73	9,57	11,50	13,75	15,54
Bourgogne-Franche-Comté + Grand-Est	34	7,20	8,10	9,50	12,24	14,48
Normandie + Bretagne + Hauts-de-France + Centre-Val de Loire + Pays de la Loire + Île-de-France	27	4,00	5,20	6,20	11,18	14,20
Nouvelle-Aquitaine	28	5,80	6,53	10,30	12,43	14,15
Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse + Occitanie + La Réunion	31	6,00	8,75	11,00	13,50	15,00

Note : pour 10 % des salmonicultures d'Auvergne-Rhône-Alpes le prix de vente moyen des truites arc-en-ciel portion abattu/eviscéré est inférieur 5,73 €/kg.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Diversification

Tableau 43 - Répartition du chiffre d'affaires des entreprises de pisciculture en eau douce hors étangs en 2022 selon la région

en % du chiffre d'affaire

Diversification	Auvergne Rhône- Alpes	Bourgogne Franche Comté	Bretagne	Centre- Val de Loire	Grand Est	Hauts- de- France	La Réunion + Marti- nique + Corse + Provence Alpes- Côte d'Azur	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	Île- de- France
Vente de sa propre production aquacole hors diversification	99,26	86,10	99,95	99,59	98,48	97,96	99,84	91,50	91,25	96,98	95,94	88,59
Restauration / dégustation	0,47	10,71	0,00	0,04	0,18	0,10	0,00	0,00	0,20	1,90	3,64	1,68
Pêche loisir	0,27	3,19	0,00	0,37	1,34	1,59	0,09	8,48	0,05	0,94	0,00	9,17
Visites organisées, balades découverte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,82	0,01	0,02	0,56
Hébergement	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00
Autre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,35	0,00	0,02	7,66	0,16	0,40	0,00
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Note : répartition du chiffre d'affaires des entreprises aquacoles selon le type de revenus. Ne prend pas en compte la diversification réalisée au sein d'une autre entreprise créée spécifiquement.

Lecture : Parmi les entreprises dont le siège est en région Auvergne-Rhône-Alpes, 99,26 % de leur chiffre d'affaire est composé de la vente de leur propre production aquacole, 0,47 % de restauration, 0,27 % de pêche loisir.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 44 - Répartition du chiffre d'affaires des entreprises de pisciculture en étangs en 2022 selon la région

en % du chiffre d'affaire

Diversification	Auvergne- Rhône- Alpes	Bourgogne- Franche- Comté	Centre-Val de Loire	Grand Est	Guadeloupe + La Réunion	Nouvelle- Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire
Vente de sa propre production aquacole hors diversification	21,13	39,95	44,68	53,62	86,17	72,08	50,67	43,47
Service piscicole	0,53	48,63	54,14	19,19	0,00	16,93	0,00	3,64
Pêche loisir	64,75	7,91	0,00	26,67	3,83	0,00	0,00	5,46
Visites organisées, balades découverte	0,00	0,00	0,00	0,44	9,79	0,47	0,00	0,00
Hébergement	1,38	3,51	1,18	0,08	0,00	0,47	25,67	5,46
Autre	12,20	0,00	0,00	0,01	0,21	10,05	23,67	41,96
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Note : répartition du chiffre d'affaires des entreprises aquacoles selon le type de revenus. Ne prend pas en compte la diversification réalisée au sein d'une autre entreprise créée spécifiquement.

Lecture : Parmi les entreprises dont le siège est en région Auvergne-Rhône-Alpes, 21,13 % de leur chiffre d'affaire est composé de la vente de leur propre production aquacole, 0,01 % de service de prestation piscicole, 0,65 % de pêche loisir, 0,01 % d'hébergement et 0,12 % d'autres pratiques.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 45 - Répartition du chiffre d'affaires des entreprises de pisciculture marine en 2022

en % du chiffre d'affaire

Diversification	France entière
Vente de sa propre production aquacole hors diversification	93,08
Restauration / dégustation	0,98
Pêche loisir	0,00
Visites organisées, balades découverte	0,36
Hébergement	0,00
Autre	5,58
Total	100,00

Note : répartition du chiffre d'affaires des entreprises aquacoles selon le type de revenus. Ne prend pas en compte la diversification réalisée au sein d'une autre entreprise créée spécifiquement.

Lecture : Parmi les entreprises de pisciculture marine, 93,08 % de leur chiffre d'affaire est composé de la vente de leur propre production aquacole, 0,98 % de restauration, 0,38 % de visites organisées, balades découverte et 0,12 % d'autres pratiques.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tolérance aux coupures d'électricité

Tableau 46 - Nombre de sites piscicoles selon leur tolérance à des coupures électriques

en nombre de sites

Type de site	Pisciculture en eau douce hors étangs - salmonidés	Pisciculture en eau douce hors étangs - esturgeons	Pisciculture en eau douce hors étangs - autres poissons	Pisciculture marine	Pisciculture en étang
Sites indépendants d'alimentation électrique	444	1	10	33	823
Sites dépendants d'alimentation électrique dont l'activité peut tolérer des coupures ponctuelles (moins de 2 heures)	101	5	6	12	189
Sites dépendants d'alimentation électrique doté de groupe électrogène	246	138	14	23	141
Sites dépendants d'alimentation électrique où une coupure d'électricité met en péril l'activité (non doté d'un groupe électrogène)	60	0	1	2	150

Note : parmi les pisciculture en eau douce qui élèvent des salmonidés , il y a 444 sites indépendants d'alimentation électrique.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Étangs pêchés ou exploités en 2022

Tableau 47 - Nombre et surface des étangs pêchés ou non pêchés en 2022

Type d'étang	Nombre d'étangs	Surface des étangs
	<i>nombre</i>	<i>ha</i>
Étangs et plans d'eau pêchés en 2022	2 138	13 699
Étangs et plans d'eau exploités mais non pêchés en 2022	835	3 525
Total : étangs et plans d'eau pêchés et non pêchés en 2022	2 973	17 225

Note : il y a 2 138 étangs pêchés en 2022 pour une surface totale de 13 699 ha.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 48 - Nombre et surface des étangs pêchés et non pêchés en 2022 selon la taille de l'étang

Type d'étang	Nombre d'étangs	Surface des étangs
	<i>nombre</i>	<i>ha</i>
Étangs de plus de 3 ha	1 429	15 063
Étangs entre 0.1 et 3 ha	1 182	2 017
Étangs de moins de 0.1 ha	362	145
Total	2 973	17 225

Note : il y a 1 429 étangs de plus de 3 ha pêchés ou non pêchés en 2022 pour une surface totale de 15 063 ha.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Culture d'algues et de cyanobactéries en 2022

Production d'algues et de cyanobactéries

Tableau 49 - Ventes en culture d'algues et de cyanobactéries, en 2022, hors production de semence

Espèce	Entreprises productrices	Volume	Valeur	Prix moyen
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne poids vif</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / kg</i>
Macro-algues	6	289,29	1 240	4,29
Undaria pinnatifida	3	126,14	623	4,94
Autre macro-algue	5	163,15	617	3,78
Micro-algues	10	11,41	644	56,44
Spiruline	189	223,07	8 770	39,32
Ensemble	199	523,77	10 655	20,34

Note : vente finale des produits finis pour toutes les destinations (alimentation humaine et animale, cosmétique, pharmacie et autres). Les volumes sont exprimés en poids vif : pour la spiruline le poids sec peut être estimé en divisant par 4 le poids vif, pour les micro-algues par 5.

Une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Lecture : 3 entreprises ont cultivé et vendu 126,14 tonnes d'Undaria pinnatifida en 2022, pour des ventes finales s'élevant à 623 000 euros.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 50 - Ventes en culture d'algues et de cyanobactéries, en 2022, par région, hors production de semence

Activité	Région	Entreprises productrices	Volume	Valeur	Prix unitaire	Pertes estimées
		<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne poids vif</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / kg</i>	<i>%</i>
Macro-algue	Bretagne + Nouvelle-Aquitaine + DOM	6	289,29	1 240	4,29	31,81
Micro-algue	Bretagne + Pays de la Loire + Auvergne-Rhône-Alpes	7	10,47	323	30,89	4,58
Micro-algue	Occitanie + Provence-Alpes-Côte d'Azur + Hauts-de-France + Grand Est	4	1,16	323	277,67	5,38
Spiruline	Provence-Alpes-Côte d'Azur	38	69,01	1 881	27,25	4,73
Spiruline	Bouches-du-Rhône	8	39,37	920	23,36	0,68
Spiruline	Var	18	20,75	638	30,76	8,82
Spiruline	Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Vaucluse	12	8,89	323	36,29	13,10
Spiruline	Nouvelle-Aquitaine	28	33,48	1 058	31,61	10,93
Spiruline	Gironde	5	11,93	300	25,18	10,45
Spiruline	Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne	9	8,68	353	40,63	25,99
Spiruline	Pyrénées-Atlantiques et Landes	5	7,80	236	30,25	0,41
Spiruline	Lot-et-Garonne, Dordogne et Corrèze	9	5,07	169	33,40	2,45
Spiruline	Occitanie	40	32,48	1 118	34,40	7,63
Spiruline	Gard et Hérault	15	13,02	456	35,05	12,90
Spiruline	Aude et Pyrénées-Orientales	8	7,84	328	41,75	4,35
Spiruline	Lot, Aveyron et Tarn	7	4,88	136	27,91	2,34
Spiruline	Tarn-et-Garonne	3	3,96	100	25,37	7,50
Spiruline	Hautes-Pyrénées, Gers, Haute-Garonne et Ariège	7	2,78	97	34,90	1,67
Spiruline	Auvergne-Rhône-Alpes	28	32,16	1 212	37,67	5,74
Spiruline	Puy-de-Dôme, Rhône, Loire et Isère	12	12,29	497	40,48	1,35
Spiruline	Drôme, Ardèche, Haute-Loire	10	11,83	422	35,67	12,75
Spiruline	Savoie, Haute-Savoie et Ain	6	8,05	292	36,34	2,16
Spiruline	Pays de la Loire + Centre-Val de Loire	22	30,62	2 260	73,80	3,22
Spiruline	Bretagne	7	7,87	261	33,11	1,29
Spiruline	Hauts-de-France	7	5,46	200	36,61	4,13
Spiruline	Normandie	5	4,58	193	42,12	6,73
Spiruline	Grand Est + Bourgogne-Franche-Comté	10	4,49	163	36,44	2,00
Spiruline	Corse + La Réunion	4	2,70	423	157,06	0,15

Note : vente finale des produits finis pour toutes les destinations (alimentation humaine et animale, cosmétique, pharmacie et autres). Les volumes sont exprimés en poids vif : pour la spiruline le poids sec peut être estimé en divisant par 4 le poids vif, pour les micro-algues par 5.

Une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Lecture : 38 entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont cultivé et vendu 69,01 tonnes de spiruline (poids vif), pour des ventes finales s'élevant à 1 881 000 euros.

18 sont dans le Var, 8 dans les Bouches-du-Rhône, 12 en Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes et Alpes-Maritimes

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Tableau 51 - Part des ventes d'algues et de cyanobactéries sous label en 2022*en % des volumes vendus*

Espèce	Ecocert	Agriculture Biologique	Autre label
Spiruline	15	33	6
Macro-algues	63	84	0
Micro-algues	0	4	0

Note : Lecture : 15 % de la spiruline est vendue en 2022 sont sous label Ecocert, 33 % en AB et 6 % sous un autre label.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Évènements exceptionnels sur les entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries

Tableau 52 - Évènements exceptionnels en culture d'algues et de cyanobactéries en 2022

en % du nombre d'entreprises

Type d'évènement exceptionnel	Macro-algue	Micro-algue	Multiples	Spiruline
Pas d'évènement exceptionnel	100	83	67	70
Climat			17	13
Lancement ou redéploiement de l'activité		17	17	11
Problème technique de culture				4
Problème de commercialisation				2
Problème personnel				1

Note : les entreprises produisant des algues/cyanobactéries ont été réparties selon les types de produits cultivés.

Si l'entreprise produit plusieurs types d'algues, elle est placée dans la catégorie 'Multiples'.

Sont représentées toutes les entreprises ayant cultivé des algues/cyanobactéries, même celles qui n'ont pas réalisé de vente.

Lecture : parmi les entreprises cultivant de la spiruline, 70 % n'ont pas eu d'évènement exceptionnel en 2022, 13 % ont été impactées par des évènements liés au climat, 11% au lancement ou redéploiement de leur activité, 4 % à un problème de culture, 2 % à un problème de commercialisation, 1 % à des problèmes personnels.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

Diversification

Tableau 53 - Répartition du chiffre d'affaires des entreprises de culture d'algues et de spiruline en 2022 selon l'activité principale

en % du chiffre d'affaire

Diversification	Macro-algues	Micro-algues	Spiruline
Vente de sa propre production aquacole hors diversification	5,89	65,00	89,55
Autre	0,00	35,00	4,86
Agriculture	0,00	0,00	2,34
Négoce d'algues	27,17	0,00	2,03
Visite organisée et balade-découverte	0,22	0,00	1,17
Hébergement	0,00	0,00	0,04
Vente d'autres produits aquacoles	66,71	0,00	0,00
Récolte ou ramassage d'algues sauvages	0,00	0,00	0,00
Total	100,00	100,00	100,00

Note : Note : répartition du chiffre d'affaires des entreprises aquacoles selon le type de revenus. Ne prend pas en compte la diversification réalisée au sein d'une autre entreprise créée spécifiquement.

Lecture : Parmi les entreprises dont l'activité principale est la culture de macro-algues, 5,89 % de leur CA est issu de la vente de sa propre production aquacole, 66,71 % d'autres produits aquacoles, 27,17 % du négoce d'algues et 0,22 % de visite organisée et balade-découverte

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2022

Champ : France entière

4 POUR EN SAVOIR PLUS

Questionnaire de l'enquête 2022 au format PDF : <https://www.agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/S-Enquete%20aquaculture%202022/methodon/>

Enquête Aquaculture 2020

Une aquaculture en perte de vitesse dans les DOM

Primeur n° 13 -
août 2023

Enquête Aquaculture 2021

Chiffres et Données - Série Agriculture n° 2023-8
avril 20213

Enquête Aquaculture 2020

Conchyliculture en 2020 : baisse de la production d'huîtres, hausse pour les moules

Primeur n° 6 -
juillet 2022

Enquête Aquaculture 2020

Culture d'algues et de cyanobactéries en 2020 : hausse de la production de spiruline et baisse de celle d'algues

Primeur n° 7 -
juillet 2022

Enquête Aquaculture 2020

Pisciculture en 2020 : hausse de la production piscicole pour la consommation humaine

Primeur n° 8 -
juillet 2022

Enquête Aquaculture 2020

Chiffres et Données - Série Agriculture n° 2020-16
novembre 2021

Enquête Aquaculture 2019

La production augmente depuis 2015 tout en étant loin du niveau atteint en 1997

Primeur n° 4
juillet 2021

Enquête Aquaculture 2019

Chiffres et Données - Série Agriculture n° 2021-5
mai 2021

Enquête Aquaculture 2018

Recensement Pisciculture, culture d'algues et de cyanobactéries 2018

Chiffres et Données - Série Agriculture n° 2020-3
mai 2020

Enquête Aquaculture 2016-2017

Chiffres et Données - Série Agriculture n° 2019-9
juillet 2019

Consulter le site Internet du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté
alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directrice de la publication : Corinne Prost
Composition : SSP
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2259-5104
© Agreste 2023

agreste.agriculture.gouv.fr

AGRICULTURE.GOUV.FR

ALIMENTATION.GOUV.FR

